

## Lattes (Lattara) – Saint-Sauveur : recherches stratigraphiques sur l’habitat ancien

Michel Py

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12154>

ISSN : 2114-0502

**Éditeur**

Ministère de la culture

**Référence électronique**

Michel Py, « Lattes (Lattara) – Saint-Sauveur : recherches stratigraphiques sur l’habitat ancien », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12154>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Lattes (Lattara) – Saint-Sauveur : recherches stratigraphiques sur l'habitat ancien

Michel Py

---

Date de l'opération : 1992 - 1998 (FP)

Inventeur(s) : Py Michel (CNRS)

- 1 Un programme entamé dès l'origine des fouilles programmées concerne l'évolution dans le temps de l'habitat antique, entre le VI<sup>e</sup> s. avant notre ère et le I<sup>er</sup> s. de notre ère. L'un des intérêts majeurs du site de Lattes est, en effet, la puissance de la sédimentation anthropique, qui atteint entre 3 m et 5 m d'épaisseur selon les endroits, avec une stratification très fine et très lisible. Cette étude stratigraphique a été cependant ralentie par la présence, à moins de deux mètres sous la surface actuelle des lieux, d'une puissante nappe phréatique limitant les recherches en profondeur. Un caisson de palplanches métalliques a été posé dans la zone 1 de la fouille pour remédier à cet inconvénient et permettre la poursuite de la fouille hors d'eau jusqu'aux niveaux de fondation de la cité. Mais d'autres zones ont fourni également des données sur l'habitat ancien, notamment pour les V<sup>e</sup> s. et IV<sup>e</sup> s. avant notre ère : ainsi la zone 4 au centre de la ville, les zones 22-34 et la zone 27 au sud.

## Les travaux de la zone 1

- 2 La zone 1 se situe au nord-est du chantier de Lattes - Saint-Sauveur (*plan général*, point A), entre la façade orientale du rempart – profondément épierré à cet endroit – et un axe de circulation nord-sud (rue principale 100). Depuis 1984, quinze campagnes de fouilles ont permis d'appréhender, sur une surface de 270 m<sup>2</sup> et sur une profondeur d'environ 3 m, l'évolution complexe et détaillée de quatre îlots d'habitation superposés. Ces recherches

ont été presque intégralement publiées (Roux, Jean-Claude. 1990.), (Roux, Jean-Claude ; Chabal, Lucie. 1996.), (Roux, Jean-Claude. 1999.), (Buxó i Capdevila, Ramón. 1996.).

3 Les phases d'occupation mises en évidence entre 1992 et 1998 sont les suivantes, dans l'ordre du temps :

- Phase 1N : - fin du V<sup>e</sup> s., destruction des habitations antérieures
- Phase 1M : - vers - 400, construction des îlots 1C et 1D
- Phase 1L : - 400 à - 375, occupation des îlots 1C et 1D
- Phase 1K : - 400 à - 375, destruction des îlots 1C et 1D
- Phase 1J : - 400 à - 375, occupation temporaire
- Phase 1I : vers - 375, nivellement général
- Phase 1H2 : vers - 375, construction de l'îlot 1B
- Phase 1H1 : - 375 à - 350, première occupation et maison en torchis
- Phase 1G2 : vers - 350, réaménagement, incendie de la maison en torchis
- Phase 1G1 : - 350 à - 325, deuxième occupation
- Phase 1F : - 325 à - 300, destruction de l'îlot 1B, remblaiement général
- Phase 1E2 : vers -300, construction de l'îlot 1A

## La création des îlots 1C et 1D à la charnière du V<sup>e</sup> s. et du IV<sup>e</sup> s. (phases 1L à 1N)

4 Lors de la mise en place des îlots 1C et 1D, le plan des maisons se calque sur une trame urbaine préexistante plus lâche (maisons indépendantes). L'îlot 1C, situé contre le rempart, est légèrement plus ancien que l'îlot 1D qui n'apparaît qu'au début du IV<sup>e</sup> s. Une ruelle longe la façade de l'îlot 1C (rue 132) ; elle desservira ensuite une maison de l'îlot 1D (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère)). L'architecture des maisons est mixte, alliant des solins en pierre, des briques crues et des murs en terre massive.

### L'îlot 1C

5 Dans l'îlot 1C, deux maisons à pièces multiples se sont succédé sans que l'architecture ne varie fondamentalement (UNF121 et UNF120). Ces habitations se composent de deux petites salles de réserve ou de repos (pièces 28-32 puis 28-30) appuyées contre la courtine, et d'une grande salle à l'avant (pièce 29), servant au séjour et aux activités culinaires (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.). Il semble que cette forme de maisons à plusieurs pièces bordées par une rue se répète le long du rempart, comme le suggère la maison 122 qui se développe au sud de l'îlot 1C (pièces 35 et 31) et, au-delà, les exemples de l'îlot 7.

6 Trois séquences d'occupation (phase 1N et 1L) entrecoupées d'une séquence de réaménagement (phase 1M) ont ponctué l'évolution de l'îlot 1C. Durant le premier état (phase 1N), la pièce 29 de la maison 121 comporte un foyer construit et deux emplacements de *dolia* au centre de la salle. La phase suivante (1M) correspond à une dégradation partielle de l'architecture. C'est durant cette phase qu'est construit l'îlot 1D. La deuxième séquence de l'îlot 1C (phase 1L) voit dans la salle 29 une redistribution des aménagements domestiques. Le foyer est déplacé dans l'angle opposé et le centre de la

pièce est couvert d'un pavage de tessons. La pièce continue à servir de cuisine et de salle à manger, comme en témoignent les nombreux restes culinaires qui jonchent le sol. Quant aux pièces arrière, elles sont peu caractéristiques. La présence d'une banquette dans la cellule 28 peut suggérer une utilisation comme réserve ou comme lieu de repos. La pièce 32, de taille plus importante, a livré un four et une molette qui se rapportent à des activités de panification. Un pavage d'adobes recouvrant le fond de la salle pouvait servir au stockage et à l'isolation des grains.

- 7 Le troisième état de l'îlot 1C (phase 1L, maison 120) correspond à une restructuration des salles accolées à la courtine, en particulier de la pièce 32 qui est divisée en deux (pièces 30 et 31). La salle 30 devenue trop petite est légèrement agrandie au détriment de la salle 28 ; le four est détruit. La pièce 31 est désormais rattachée à la maison 122 au sud de l'îlot et une porte de communication avec la pièce 35 est ouverte dans le mur sud. Les pièces arrière 28 et 30 présentent chacune une banquette ; on suppose, comme précédemment, qu'elles sont destinées au rangement et au stockage. Quant à la pièce 29, son organisation ne varie pas et se confirme nettement son rôle dans la préparation et la consommation des repas (aire de stockage central, foyer construit avec cendrier, déchets culinaires) (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IVe s.)).

## L'îlot 1D

- 8 Construit à la phase 1M, l'îlot 1D s'étend à l'ouest de la rue 132, en face de l'îlot 1C. Il se compose de deux bâtiments encadrant une cour carrée (Fig. n°4 : Zone 1. Les maisons 123 et 124 de l'îlot 1D au premier quart du IVe s. (vue prise du nord)). Cette dernière est divisée en deux parties inégales par une cloison en torchis qui marque aussi la mitoyenneté de deux unités d'habitation : à l'est, la maison 123 et à l'ouest, la maison 124. Ces habitations, de forme grossièrement carrée, présentent un schéma semblable. Chacune comporte une grande pièce (pièces 33 et 36) accolée à une cour rectangulaire plus ou moins vaste (cour 34A et cour 34B) ; dans les cours, une partie de l'espace était vraisemblablement couvert par un auvent. Cet agencement témoigne d'une répartition et d'une organisation spatiales originales à l'intérieur d'un îlot longiligne. Les deux maisons ont été fouillées intégralement et présentent une seule séquence d'occupation (phase 1L1) (Fig. n°5 : Zone 1. Plan général de l'îlot 1D à la phase 1L (400 à 375 avant notre ère)). Il est intéressant d'observer que la construction de l'îlot 1D s'organise à partir de modules architecturaux préexistants : un mur de la pièce 36 est édifié sur un soubassement en pierre appartenant à une maison antérieure et la pièce 33 se superpose exactement sur une maison indépendante arasée. Les cours sont aménagées entre les habitations, sur un terrain dépourvu de vestiges architecturaux. La création de l'îlot 1D correspond donc à la construction de maisons complexes à partir de cellules indépendantes préexistantes dont on a gardé la trame sans sortir des limites imposées par l'urbanisme.
- 9 La maison 123 est constituée d'une grande pièce (pièce 33) divisée en deux salles par une cloison en torchis : au sud, une salle carrée (salle 33A) et au nord, une salle rectangulaire deux fois plus petite (salle 33B). La pièce 33 surplombe d'une vingtaine de centimètres une étroite cour située du côté ouest (cour 34B).
- 10 Plusieurs structures de cuisson ont été installées dans la salle 33A, en particulier dans le passage entre les deux espaces. Il s'agit d'un four fixe à sole pleine qui s'appuie contre le mur occidental. Il est accompagné d'abord par un premier foyer construit à l'est du

passage puis par un second foyer à sole lisse installé près de la porte en remplacement du premier. Une aire de tessons utilisée comme plan de travail complète les structures de cuisson. Dans la salle 33B, un foyer d'un type original, construit en pierre complété par un plan de travail, est situé dans l'angle nord-est. Dans l'angle opposé, un pavage de cailloux et de tessons a pu servir de support isolant pour le stockage de vases. Ces aménagements montrent que la pièce 33A-B avait une vocation principalement culinaire. En avant de la maison se situent les aires de cuisson avec vraisemblablement un stockage de denrées, tandis que l'arrière pouvait être plus polyvalent.

- 11 Attenante, la cour 34B présente un sol horizontal charbonneux du fait du fonctionnement de deux fours fixes, à sole pleine sur radier de tessons d'amphore (Fig. n°6 : Zone 1. Fours à pain de la cour 34B de la maison 123 (début du IVe s. avant notre ère).), installés dans sa partie centrale. La présence de surfaces enduites témoigne qu'une partie de la cour, ainsi que les fours, étaient couverts par un auvent. Sous l'auvent, une fosse pouvait servir de calage à un gros récipient.
- 12 La maison voisine (UNF124) est formée d'une salle (pièce 36) et d'une cour fermée (cour 34A) d'une surface pratiquement équivalente. Dans la cour au nord, l'existence d'un poteau axial et d'un enduit de sol suggèrent également l'hypothèse que cette partie pouvait être couverte par un auvent.
- 13 La pièce 36 comporte deux états d'aménagement successifs. Au premier état se rattachent plusieurs structures fixes qui persisteront avec des modifications durant toute l'occupation : banquette à l'ouest, four à sole pleine au sud et foyer construit au centre de la pièce. Le second état voit perdurer l'utilisation du four, tandis que le foyer central est refait par trois fois, les plaques de cuisson se superposant au fur et à mesure de l'élévation du sol ; le dernier foyer est entouré par quatre poteaux qui soutenaient sans doute une ouverture faisant office de cheminée dans la toiture. Deux nouvelles structures sont bâties. Un bâti en terre, destiné vraisemblablement au stockage des céréales à l'air libre, est implanté dans le coin nord-ouest contre la banquette qui est ensuite rehaussée et élargie. Un foyer construit à sole d'argile dans le quart nord-est complète les structures de cuisson. L'organisation de la pièce 36 témoigne de fonctions polyvalentes : cuisine (préparation des repas : foyers, four), réserve (banquette, structure bâtie) et probablement séjour et repos. L'analyse micromorphologique des sédiments indique l'existence de nattes végétales recouvrant le sol dans la partie arrière de la salle.
- 14 La cour 34A est caractérisée par un sol en terre battue très irrégulier parsemé de tessons. Au centre deux fours fixes à sole pleine et de taille différente se sont succédé, emboîtés l'un dans l'autre. Comme pour la cour contiguë 34B, la cour 34A a donc également servi aux préparations et cuissons alimentaires.

## **Destruction des îlots 1C et 1D (phases 1K) et occupation temporaire du quartier par des structures légères (phase 1J, - 400 à - 375)**

- 15 Bien que les indices soient minces, on est tenté de mettre sur le compte d'un événement naturel (affaissement du sous-sol) l'abandon et la destruction de l'îlot 1D, ainsi que la transformation de l'occupation de l'îlot 1C. Cette hypothèse repose sur l'observation d'un basculement du sol des cours de l'îlot 1D vers le nord et de comblements spécifiques destinés à corriger les effets de cet affaissement. Ce processus a pu aussi entraîner

d'importants dégâts architecturaux dans l'îlot 1C que nous ne pouvons malheureusement pas quantifier mais qui ont pu inciter les habitants de ce quartier à transformer radicalement ce secteur.

- 16 Les maisons de l'îlot 1D sont détruites (phase 1K). Les solins sont épierrés et les murs en terre massive sont arasés pratiquement au niveau des sols tandis que les matériaux sont étalés sur l'ensemble de la surface. L'affaissement de terrain, enregistré au nord des cours, est comblé par l'apport d'un puissant blocage de cailloux mêlés à de la terre. Cette recharge rattrape pratiquement l'horizontalité du sol, tandis qu'une dernière couche de terre nivelle définitivement le secteur. Seul un tronçon du mur oriental de la maison 123 reste en élévation et sera réutilisé plus tard dans l'architecture de l'îlot 1B.
- 17 Dans l'îlot 1C, la phase de destruction 1K est observée dans les maisons 120 et 122. Les murs en terre massive des pièces frontales 29 et 35 sont partiellement ou complètement détruits tandis que les petites salles arrière deviennent indépendantes les unes des autres. Dans ces pièces, les modifications concernent surtout l'ouverture et le bouchage de portes ; aucune couche de destruction n'y est attestée.
- 18 Après la destruction de l'îlot 1D, l'espace 22-23 est occupé par des cabanes probablement en torchis dont l'occupation n'a laissé que peu de traces explicites. Les données archéologiques pour cette phase sont ténues et apparaissent sous forme de substructions aménagées dans l'aire ouverte et de réaménagements architecturaux dans les pièces appuyées contre le rempart (Fig. n°7 : Plan général de la zone 1 durant la phase 1J (fin du premier quart du IV<sup>e</sup> s.), marquée par l'installation de structures d'occupation temporaires.). À cette époque, la rue 132 continue sans doute à être utilisée mais les niveaux supérieurs de sa sédimentation ont été arasés et ont disparu.
- 19 Dans l'espace ouvert 22-23, l'emplacement de cabanons est matérialisé par d'étroites tranchées reliant des calages de poteau. Ces traces sont accompagnées par un empierrement de circulation s'étirant d'ouest en est ; une cuve en terre est implantée à proximité. Toutes ces infrastructures présentent des orientations cohérentes, sans toutefois définir un plan précis. Si l'interprétation de ces creusements comme tranchées d'ancrage de mur ou de paroi en matériau périssable ne pose aucun problème, la nature précise de ces structures est plus délicate à définir. D'un point de vue strictement technologique, la présence de poteaux porteurs associés à des petits rondins rappelle la technique de construction de torchis plaqué sur une armature de bois. Dans le contexte lequel se situent ces constructions (une phase intermédiaire très courte entre deux îlots bâtis en dur, prenant place après une destruction d'une partie de l'habitat), cette architecture précaire, rapidement réalisable et ne nécessitant qu'un faible investissement, paraît tout à fait adaptée aux circonstances.
- 20 Dans l'îlot 1C, la grande pièce de cuisine et de séjour de la maison 120 n'est plus utilisée en tant que pièce fermée, comme dans la phase précédente, mais plutôt comme un espace ouvert vraisemblablement protégé par un auvent, devant des petites salles qui sont devenues des cellules indépendantes. Durant cette phase, l'occupation partielle de l'îlot n'a laissé que peu de traces au sol. Dans les petites pièces aucun foyer n'est présent, mais par contre chaque cellule garde ou reconstruit la banquette préexistante. Il se pourrait que l'îlot 1C ne sert plus de lieu de vie et que les salles contre le rempart aient gardé seulement leur fonction de réserves.

## Nivellement et exhaussement général du quartier vers 375 (phase 1I)

- 21 Dans l'îlot 1C, les cellules 30 et 31 accolées au rempart voient ensuite leur porte d'accès bouchée par un mur en pierre. La fermeture de ces portes permet d'obtenir un soubassement continu parallèle au rempart qui servira d'une part à maintenir un épais remblai contre la courtine et, d'autre part, à asseoir les futurs murs de l'îlot 1B. Une épaisse couche de terre et de fragments de briques crues comble les pièces sur une épaisseur de plus de 1,40 m. Cette importante masse forme une butte contre le rempart et pourrait provenir de la destruction d'une éventuelle élévation en briques crues de la courtine.
- 22 Une série de remblais va ensuite recouvrir la pièce 29 et la rue 132, exhaussant le niveau d'une trentaine de centimètres. Dans la rue 132 des restes de faune sont jetés contre la façade arasée de l'îlot 1D. La connexion de gros quartiers de bœufs, de pattes de cerfs et de broches en fer a permis d'interpréter ces restes comme les rebuts d'un banquet (Gardeisen, Armelle. 1999.), (Gardeisen, Armelle. 1999.), peut-être en relation avec l'organisation collective de la reconstruction de l'îlot d'habitation (Dietler, Michael. 1999.).
- 23 Dans l'aire ouverte où sont construites les cabanes en torchis, de puissants remblais de terre nivellent et exhausent le terrain. Durant cette séquence, la zone a servi de dépotoir pour des rejets divers comme en témoignent des poches de cendre, des vidanges de foyers, de nombreux tessons et os ainsi que d'importants rebuts de graines carbonisées jetées dans deux dépressions avant le nivellement final. Ces amas de céréales contiennent des grains de blé et d'orge qui ont encore conservé leur enveloppe protectrice. Il semble s'agir de céréales en cours de traitement par torrification qui, pour une raison quelconque (nettoyage de four, raté de grillage), ont été jetées dans des dépressions pendant le remblaiement général du secteur.
- 24 L'ensemble des séquences de destruction des îlots 1C et 1D (phase 1K) et de nivellement (phase 1I) ont rehaussé le terrain en bordure du rempart de 0,35 m à 0,40 m. C'est à partir de cette nouvelle surface, relativement horizontale, qu'a été construit l'îlot 1B.

## Construction de l'îlot 1B (phase 1H2, vers -375)

- 25 L'îlot 1B, perpendiculaire au rempart, a une forme rectangulaire. Il s'agit d'un îlot à double rangée de pièces séparées par un mur de refend longitudinal. Durant les trois quarts de siècle de son occupation, cet îlot est formé de deux maisons de taille différente dont l'organisation générale est immuable. L'une, en pignon ouest, est une habitation composée de deux salles en enfilade ; la seconde, du côté oriental, est une habitation à pièces multiples : deux pièces en enfilade flanquées à l'est de deux petites salles appuyées contre le rempart. En tout huit unités fonctionnelles contemporaines ou successives ont été individualisées : cinq au cours de la phase 1H (UNF102 à UNF106) et trois à la phase 1G (UNF107 à UNF109), auxquelles il faut ajouter l'UNF106 qui se perpétue sans modification dans cette phase. À la phase 1H une maison en torchis indépendante (UNF104) vient provisoirement compléter l'ensemble [ (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).6), A et B].

- 26 La construction de l'îlot 1B a tenu compte de l'architecture antérieure en réutilisant selon les besoins des tronçons de mur des îlots 1C et 1D. Les murs de refends de l'îlot 1B ont été bâtis sur la terre ferme des remblais de nivellement plutôt que sur le comblement non tassé des tranchées d'épierrement. Par contre les murs de façade nord et sud, contraints par l'environnement urbain, se superposent aux tranchées d'épierrement des façades des îlots antérieurs.
- 27 Au cours de l'édification de la maison 103, une sépulture de nouveau-né a été installée à l'intérieur du mur de refend en terre MR757. Le corps a été déposé entre la deuxième et la troisième assise de l'élévation en briques crues (Fig. n°8 : Zone 1. Enterrement de nouveau-né entre deux lits d'adobes dans un mur de la maison 103 (phase 1H2, vers 375 avant notre ère)). Toujours dans la même maison, la pièce 19 a reçu deux dépôts placés le long du mur de façade ouest. L'un est constitué par la sépulture d'un enfant mort en bas âge, l'autre correspond à une tête de bovidé posée dans une fosse.

## Les premières maisons de l'îlot 1B (phase 1H1, - 375 à - 350)

- 28 La phase 1H1 voit cinq maisons se succéder au cours de deux états. Dans un premier temps l'habitat comprend la maison 102 appuyée au rempart oriental et à côté la maison 103 ; à l'ouest, l'îlot est bordé par l'espace non construit 21. Puis, après un réaménagement partiel de l'architecture, deux nouvelles maisons composent l'îlot : à l'est la maison 106 et à l'ouest la maison 105. L'aire ouverte est repoussée vers l'ouest (secteur 16) par la construction d'une maison indépendante en torchis (maison 104).
- 29 Dans la maison 102, la pièce arrière 25 voit son espace interne décaissé sur une profondeur moyenne de 0,25 m ; les murs de la pièce sont ensuite enduits de limon ocre jaune. Dans un premier temps, la pièce est munie de deux banquettes en terre opposées avec au centre un foyer décoré. Un remblaiement d'une dizaine de centimètres exhausse le niveau d'occupation de la pièce tout en préservant le foyer central. Un autre remblai de 0,15 m d'épaisseur nivelle la salle qui est complètement réaménagée.
- 30 Le second état perpétue l'utilisation des deux banquettes, mais la banquette nord-est est élargie de 0,50 m. Contre le mur mitoyen, au centre de la pièce, est construite une base rectangulaire en briques crues de plus de 3 m<sup>2</sup> qui sert de plan de travail ou de table basse. Entre cette structure et la banquette ouest, le sol est renforcé par un pavé de briques crues sur lequel un foyer est construit. La pièce 25 est visiblement un lieu de séjour ; l'existence d'une table et de banquettes autour d'un foyer suggère déjà les *triclinia* qui se développeront plus tard sur le site (Chazelles, Claire-Anne de. 1988.). Les sols présentent peu de rejets alimentaires, du fait de leur balayage régulier.
- 31 Dans la pièce 26, diverses structures, liées à la préparation et la cuisson du pain, sont installées en périphérie de la salle. Près de la porte d'entrée, un socle quadrangulaire en pierre pourrait correspondre à une aire de monture surélevée (Py, Michel. 1992.) entourée par un pavage en pierre. Dans l'angle nord-est, un muret protège un four fixe à sole pleine. Enfin, en vis à vis, un four à cloche mobile est installé dans l'angle sud-est de la salle. Ce type de four était utilisé aussi bien pour la cuisson à l'étouffée que pour la cuisson de pains. Ainsi aménagée, la pièce 26 fait penser à une « boulangerie » alliant aire de mouture et fours de cuisson de galettes et de pains ; cette activité spécifique se poursuivra durant toute l'occupation de l'îlot 1B. La partie occidentale de la salle a pu être



utilisée comme espace de stockage (céréales, farine, bois de combustion) en complément de la pièce de réserve surélevée 12C, accessible depuis la salle. La pièce 26 a aussi servi à la préparation des repas comme en témoigne le four à cloche mobile et le mobilier abondant où domine la vaisselle de cuisine.

- 32 La maison 103 est mitoyenne de la précédente vers l'ouest et se place en pignon de l'îlot 1B. Dans la pièce de fond 17, deux banquettes en terre sont construites en L contre les murs est et nord. Un support de vase occupe l'angle nord-est entre les deux structures tandis qu'une autre base de *dolium* est située contre le mur à l'extrémité sud de la banquette orientale. Enfin non loin de la porte, un foyer construit complète l'aménagement de la salle. Ainsi meublée, la pièce 17 comprend dans sa partie orientale un espace de rangement et de stockage (banquettes en L, bases de *dolium*) où l'on pouvait aussi torrifier des céréales (graines) et peut-être préparer les repas (foyer). La partie ouest de la pièce, totalement vide, est plus difficile à interpréter (réserve, couchage ?).
- 33 La pièce avant 19 est munie de banquettes latérales en terre sur trois cotés et d'un four fixe à sole pleine au nord, à proximité de la porte d'entrée. Au centre, cinq poteaux appartiennent à des aménagements non définis. On interprétera cette salle comme une cuisine et une salle à manger en fonction des aménagements observés. Cet état de la pièce 19 se maintiendra en partie dans la maison suivante (maison 105).
- 34 La maison 103 présente donc des aménagements culinaires complémentaires, avec d'un côté, dans la pièce 19, une structure de cuisson en milieu cls (galettes) et dans la pièce 17, une structure de combustion ouverte permettant des cuissons longues (bouillies) ou demandant une aération (grillades).
- 35 Durant cette séquence, la façade en pignon ouest de l'îlot 1B est longée par un espace de circulation (rue 131). Au-delà, la partie occidentale de la zone 1 correspond à une aire non bâtie.

## Réaménagement partiel de l'îlot 1B et construction de la maison en torchis (phase 1H1, - 375 à - 350)

- 36 Ce premier réaménagement de l'îlot 1B ne modifie guère la distribution spatiale des maisons. Seul le mur de séparation entre les pièces de fond 17 et 25 est démoli et reconstruit dans l'alignement du mur de refend des pièces nord. Ainsi la pièce 20 de la nouvelle maison 105 est-elle plus grande, au détriment de la pièce 12A de la maison 106 (ancienne pièce 25). Dans la maison 106, le mur de façade sud est, lui aussi, reconstruit après épierrement de la façade primitive.
- 37 Les sols des maisons 105 et 106 sont rehaussés de 0,25 m à 0,30 m par des remblais de natures diverses. Dans la maison 106, ces remblais sont issus de la destruction et de l'étalement de l'élévation en briques crues des murs arasés. Dans la maison 105 au nord, le remblaiement se compose d'apports de terre limoneuse contenant d'abondants résidus de cendres et de charbon de bois. Dans la moitié ouest de la salle, les remblais renferment de nombreux cailloux et de gros tessons. Ces différences dans les remblais entre les deux unités d'habitation confirment leur indépendance.
- 38 Au cours de cette séquence, l'espace non bâti à l'ouest de l'îlot est rehaussé par un remblai et une maison en torchis est construite en bordure de la rue 131 (maison 104).

## Le deuxième état d'îlot 1B et la maison en torchis (phase 1H1, - 375 à - 350)

- 39 La maison 105 montre la même configuration que la maison 103, avec pour seule différence un léger agrandissement de la pièce arrière. Elle présente en enfilade au nord une pièce polyvalente (pièce 19) et à l'arrière une salle légèrement plus petite utilisée pour la préparation culinaire (pièce 20) (Fig. n°9 : Zone 1. Vue générale de la maison 105 à la phase 1H1 (vers 375 à 350), prise du sud.).
- 40 L'aménagement de la pièce 19, comprenant déjà trois banquettes héritées de la phase précédente, est complété par une quatrième banquette en terre. L'entrée située au milieu de la façade est munie d'un pas de porte en retrait dans la pièce. Au centre de la salle, un foyer décoré est construit en léger décalage vers le nord-est afin de faciliter la circulation entre les deux baies. Deux poteaux sont plantés à côté du foyer. À l'ouest, une cuve quadrangulaire en torchis sert de réserve à grain ou à farine (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).0). Pendant l'occupation, le sol est régulièrement restauré par ajouts d'enduits de limon jaune. Devant la porte de communication, le dernier niveau est marqué par une légère dépression correspondant au tassement provoqué par les passages répétés entre les deux salles ; de chaque côté de la porte, deux pierres plates ont pu servir de base de poteau. La pièce 19 a une fonction assez polyvalente mais les banquettes la rapprochent des salles à manger à *triclinium*.
- 41 La pièce 20 comprend deux séquences d'occupation bien distinctes où se retrouvent le traitement des céréales et la préparation des repas. La première séquence voit tout d'abord l'utilisation d'une structure de cuisson installée à l'ouest de la porte de communication. Il peut s'agir soit d'un foyer construit soit d'un four en cloche arasé. Le sol de la pièce présente une surface propre, dépourvue de tout rejet anthropique. Très rapidement, devant la porte, un large pavage de tessons et de cailloux recouvre la structure de cuisson. Par-dessus un foyer à plat utilise une partie du pavage comme radier. La pièce est ensuite nivelée par un remblai qui recouvre aussi le pavage. À l'est du secteur un nouveau foyer construit à sole lisse est installé à proximité du mur.
- 42 Durant la seconde séquence, le rôle de la pièce 19 comme salle à manger s'affirme, tandis que la pièce 20 est complètement réorganisée en salle de cuisine et de réserve destinée la préparation et la cuisson des aliments et surtout à la panification (four, cuve, banquettes) (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).1). Durant toute la séquence, l'absence dans la moitié occidentale de la salle de tout aménagement suggère un secteur destiné au couchage.
- 43 Dans la maison 106 mitoyenne, l'activité au sein de la pièce 26 ne varie guère et la fonction de « boulangerie » perdure avec les mêmes structures. Un grand four est alors construit et plusieurs fois refait (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).2). La pièce 12A a perdu son caractère de salle à manger pour devenir un espace plus polyvalent avec une partie réservée aux activités culinaires où plusieurs foyers successifs sont allumés. Une base quadrangulaire en tessons installée dans un coin pourrait correspondre à un plan de travail ou au radier d'une cuve de stockage en torchis.

- 44 C'est durant cette période qu'est construite la maison en torchis dans l'espace ouvert attenant. De forme rectangulaire (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).3), cette habitation présente deux pièces en enfilade et s'intègre exactement dans l'axe de l'îlot 1B : au nord, une petite salle rectangulaire (pièce 15A) et, au sud, une salle de taille plus importante de forme carrée (pièce 15B). Les murs sont construits en torchis sur clayonnage et maintenus par une armature de petits poteaux (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).4). La toiture à double pente est soutenue au faitage par des poteaux axiaux. Plusieurs observations indiquent que la couverture devait être constituée par un revêtement en chaume, à base de roseaux des marais qui poussent en abondance en milieu lagunaire. L'aménagement des pièces est conditionné par la fonction dévolue à chacune d'elles ; un seul état d'occupation a été observé.
- 45 La pièce 15A fait office de cuisine (foyer puis four) ; y sont entreposées les céréales destinées à la consommation quotidienne (cuves de réserve de grain ou de farine, meule) ; à l'arrière, la salle 15B est utilisée comme lieu de séjour (banquette, foyer décoré) et sans doute de repos (demi niveau en bois).
- 46 La pièce 15B présente plusieurs réaménagements au cours de son occupation. Au début, la salle ne comporte pas de banquette. Un demi niveau en bois soutenu par trois poteaux est installé à l'arrière de la pièce et un foyer décoré est construit au centre. Peu après, une banquette est appuyée contre le mur de fond sous la mezzanine, tandis le foyer est réchappé par une nouvelle sole décorée. Auparavant, le poteau central soutenant le demi niveau est enlevé afin de dégager de l'espace devant le foyer. Durant cet état le sol est régulièrement restauré par des couches d'enduit jaune. Cet exhaussement du sol a enterré progressivement la banquette qui, pour retrouver sa vocation, est surélevée ; au centre le foyer est toujours en service. La sédimentation du sol se poursuit et enterre la base des structures. C'est à ce moment que la maison 15 est détruite par un incendie, puis abandonnée.

## **Incendie, destruction et reconstruction de la maison ouest de l'îlot 1B (phase 1G2, vers - 350)**

- 47 On proposera de rattacher l'incendie qui a dévasté totalement la maison en torchis à la même séquence chronologique que celui qui a détruit les toitures de la maison 105.
- 48 Dans la maison en torchis, il semble que l'incendie ait été très violent à l'arrière de la maison où se situait en particulier le demi niveau en bois. La destruction et l'abandon de la maison 104 a précipité son arasement total. Peu après, la maison en torchis, la rue 131 à l'est et l'espace ouvert 16 à l'ouest sont recouverts par des couches de terre sur 0,10 m à 0,15 m d'épaisseur nivelant un espace qui ne sera plus bâti durant plus d'un quart de siècle (secteur 11), jusqu'à la construction de l'îlot 1A vers 300 avant notre ère.
- 49 Dans la maison 105, l'incendie de la toiture de la pièce 20 et au moins une partie de celle de la pièce 19 donne aux occupants l'occasion de réaménager l'habitation en y apportant quelques modifications spatiales. Une partie de l'élévation en adobes des murs est détruite et les matériaux forment un épais remblai de 0,20 m à 0,40 m d'épaisseur qui recouvre toute la surface de la maison. Un nouveau mur de séparation entre les deux cellules est construit, décalé vers le sud dans l'alignement du refend de la maison voisine ;

cette modification avait sans doute pour but de faciliter le raccord des faîtages des toitures de l'îlot.

- 50 La maison 106 n'a pas été affectée semble-t-il par l'incendie et ne subit aucune modification ; par contre la toiture est vraisemblablement rehaussée et remise à neuf. La pièce 26 reçoit des remblais provenant de la réfection de la partie supérieure des murs en terre qui relèvent fortement le sol de 30 m à 0,40 m. Dans la partie supérieure du remblai, un dépôt animalier composé de deux têtes de capridés a été placé dans le petit espace situé entre le socle de mouture et le muret de protection du four. Quant au sol de la pièce 12A, il est remonté d'une quinzaine de centimètres.

## Le dernier état de l'îlot 1B (phase 1G1, deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.)

- 51 Après l'incendie et la remise en état de l'îlot 1B, celui-ci montre dans sa partie occidentale la succession de trois maisons superposées (UNF107, 108 et 109), tandis qu'à l'est contre le rempart la maison 106 évolue peu. L'îlot est bordé par une aire ouverte (secteur 11) où sera installé momentanément un four métallurgique (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).5) appartenant à une forge pour le travail du fer (Lebeaupin, Denis. 1998.). La rue 131, qui longeait la façade ouest de l'îlot, a totalement disparu [ (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).6), C].
- 52 Dans la maison 106, l'activité de boulangerie dans la pièce 26 est maintenue et se poursuit avec les mêmes structures réaménagées ou reconstruites. Le socle de mouture précédemment construit près de la porte d'entrée est rehaussé pour garder une certaine élévation par rapport au sol. Le four, placé à proximité, est rebâti tandis que dans le coin sud-est le foyer à cloche mobile est remplacé par un four fixe à sole pleine. Une dernière structure de cuisson lenticulaire est allumée près de l'entrée. Dans la pièce 12A, la phase 1G est peu marquée. On y constate une forte usure centrale du sol et les traces d'un petit foyer lenticulaire contre le mur sud. La fonction de la salle reste toujours peu spécifique.
- 53 Dans la maison 107 à l'ouest de l'îlot, la pièce avant 13 est munie d'une banquette en terre qui longe le mur oriental et dont l'extrémité se poursuit le long le mur de façade. Au sud, l'arase de la cloison antérieure, dépassant de quelques centimètres du sol, a vraisemblablement servi aussi de banquette. Une succession de trois sols minces concerne toute la surface de la salle. L'absence de foyer et la présence des banquettes invitent à définir l'espace comme une salle de séjour et de repas.
- 54 L'occupation de la pièce arrière 14 est caractérisée par plusieurs enduits de sol, en particulier dans sa partie orientale. Au centre, un foyer construit décoré est accompagné d'une fosse-cendrier ainsi que d'une base quadrangulaire en tessons probablement utilisée comme support de *dolium*. Un foyer construit se tient près du mur sud. À côté, se trouve un poteau correspondant vraisemblablement à un support lié à l'utilisation du foyer. Enfin contre le mur est, un poteau, dont la fonction reste indéterminée, se maintiendra jusqu'à la fin de la phase. La pièce 14 montre une activité intense autour des structures de cuisson.

- 55 L'état suivant (maison 108) s'installe après le remblaiement de la pièce 14 recouvrant toutes les structures domestiques et nivelant le sol. Le poteau oriental est remplacé par un autre support du même type installé 0,20 m plus au nord.
- 56 Dans la pièce 13 la banquette est rehaussée et un nouveau sol installé. Ce sol est plusieurs fois réchappé d'enduits de limon jaune. Dans la partie centrale, un grand foyer construit rectangulaire est entouré de trois petits foyers lenticulaires et d'une fosse-cendrier. La banquette orientale est rehaussée par une nouvelle banquette en terre. Au cours de l'occupation, elle sera encore surélevée. La pièce garde une fonction de séjour/repas. Son utilisation comme cuisine est indiquée par les foyers ainsi que par un nombre important de vases destinés aux préparations et aux cuissons alimentaires.
- 57 La pièce 14 présente un sol en terre battue plus grossier marqué près du mur est par deux foyers lenticulaires et une base de galets probablement utilisée comme support de vase. Le long du mur sud, un pavage de tessons servait aussi à entreposer des récipients. Cette salle était plutôt destinée au stockage ; les foyers peuvent avoir eu diverses fonctions (séchage, grillage, complément d'activité culinaire...). Des rebuts métallurgiques indiquent qu'il faut rattacher à la maison 108 la séquence d'utilisation du four de forge installé dans l'aire extérieure 11 (maison du forgeron ?).
- 58 Le dernier état (maison 109) se surimpose au précédent sans changement du plan, seuls les aménagements intérieurs étant modifiés. Les deux pièces sont recouvertes par un remblai d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur créant de nouvelles surfaces d'occupation.
- 59 Dans la pièce 13, un foyer construit à sole décorée est installé au centre de la salle (Fig. n° 1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).7). Il est protégé à l'est par un « pare-vent » disposé parallèlement au foyer. À proximité du mur de refend et de la porte de communication, un deuxième foyer construit présente lui aussi une sole décorée. Ces deux foyers décorés sont sans doute successifs. Une fine sédimentation de sol recouvre le foyer excentré et, dans le quart sud-ouest, un four circulaire fixe à sole pleine est également utilisé pour la cuisson. Ces structures indiquent que cette pièce de séjour était également destinée à la préparation des repas.
- 60 Dans la pièce 14, le sol est recouvert par une sédimentation ponctuée de recharges localisées qui l'exhausse progressivement. Dans l'angle nord-est, un four ouvert utilise une paroi de *dolium* pour la cuisson de galettes ; il est accompagné au sud par un foyer lenticulaire. Dans le coin opposé, un second foyer lenticulaire complète les structures de cuisson. Au cours de l'occupation ce foyer est abandonné et recouvert d'une couche de terre. Dans l'angle sud-est l'aire de tesson, mise en place dans la maison 108, est toujours utilisée pour le stockage des récipients. Comme dans la maison précédente on retrouve ici des foyers lenticulaires mais complétés par un four. La pièce 14 semble avoir une fonction assez polyvalente, à la fois lieu de préparation de repas et probablement de réserve.

## Destruction de l'îlot 1B et création de l'îlot 1A (phase 1F, vers - 300)

- 61 Vers la fin du IV<sup>e</sup> s., l'îlot 1B est démoli, arasé et les pierres des fondations sont récupérées, en particulier dans la maison 109 qui est totalement détruite. En revanche, la maison 106 garde en partie son architecture qui sera réutilisée dans l'îlot 1A ; les

élévations en terre ont probablement été arasées au niveau des solins, seuls les murs de la pièce 12A étant épierrés jusqu'au fond. Un nivellement général du quartier est effectué avec les ruines qui sont étalées sur toute la surface de l'îlot et dans l'aire ouverte attenante sur une épaisseur moyenne de 0,40 m à 0,60 m (soit un volume de plus de 100 m<sup>3</sup>). Durant les travaux, le lieu a servi d'aire de rejet et de dépotoir, mais des remblais de diverses provenances ont aussi été probablement apportés. Ce processus rappelle le nivellement général du quartier après la destruction des îlots 1C et 1D.

- 62 La construction de l'îlot 1A s'effectue d'une seule traite. Le nouveau quartier se superpose exactement à l'îlot 1B et à l'aire ouverte 11, et s'étend jusqu'à la rue principale 100. L'îlot garde une même largeur, s'insérant dans les limites imposées par l'urbanisme environnant, entre les rues secondaires 101 et 102. Trois maisons composent ce nouvel ensemble. Si deux nouvelles unités domestiques (110 et 111) construites dans la partie occidentale de l'îlot 1A ont un plan différent et sans rapport avec l'architecture précédente, il n'en est pas de même pour la maison appuyée à la courtine (maison 113) qui reprend sans modifications majeures le plan de la maison 106 de l'îlot 1B.

## Une maison à deux pièces au début du IV<sup>e</sup> s. dans la zone 4-sud

- 63 Les fouilles de la zone 4-sud (*plan général*, point B), entamées en 1984, ont fait l'objet d'un premier bilan concernant l'exploration des niveaux supérieurs s'étendant entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère et l'époque romaine (Lebeaupin, Denis. 1994.). L'exploration, en 1992, des niveaux les plus anciens accessibles dans cette zone a permis de mettre en évidence une maison (UNF406) à deux pièces (secteur 3 à l'est et 7 à l'ouest) datée de la phase 4nG, vers 400 à 375 avant notre ère (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).8). La plupart des murs sont repérés partiellement ou en totalité, sauf la façade sud [MR1128], décalée par rapport au mur postérieur, qui n'a pas été localisée avec certitude ; on observera cependant qu'un mur d'adobes, retrouvé déversé dans le secteur 6, est très probablement l'élévation de cette façade, et l'emplacement de cette ruine permet de situer approximativement la limite sud de la maison.
- 64 L'ensemble dessine un rectangle d'environ 9 m sur 5 m (dimensions extérieures) comprenant deux pièces de 16,6 m<sup>2</sup> et 10,7 m<sup>2</sup>. La porte d'entrée n'est pas connue mais la hauteur des élévations conservées et la présence de banquettes éliminent à peu près la possibilité d'ouverture dans les murs est, nord et ouest ; on supposera donc que cette ouverture se trouvait au sud, très probablement dans la pièce 3. La communication intérieure est assurée par une porte au milieu du mur de refend. Un foyer central et une banquette complexe dans la salle 3 ainsi qu'une double banquette dans la salle 7 constituent les principaux aménagements.
- 65 Les niveaux contemporains n'ont été que très partiellement fouillés dans les secteurs 4 et 6 pour des raisons de sécurité ; les quelques observations faites dans un sondage du secteur 6 permettent de supposer que ces secteurs correspondent alors à un espace extérieur, sans doute utilisé privativement par les habitants de la maison. Les murs ont déjà les orientations qu'on observera par la suite et s'inscrivent parfaitement dans la trame de la voirie plus récente.

- 66 Tous les murs étudiés ont des solins faits de petits moellons mélangeant pierres tendres et pierres dures. L'élévation, conservée parfois jusqu'à 0,65 m de hauteur, est en terre crue sur une arase de tessons d'amphore mais, si les adobes sont nettement discernables dans le mur de refend et le mur ouest, elles n'ont pas été aperçues dans les murs nord et est (ni joints horizontaux, ni joints verticaux visibles) ce qui indique peut-être une technique différente. Tous les solins sont enduits, côté intérieur, de terre franche noyant les irrégularités de l'appareil ; cette terre est recouverte par une couche de limon gris clair, et l'ensemble s'arrête sous forme d'un bourrelet recouvrant le débordement du solin. L'élévation de terre crue est badigeonnée d'un ou plusieurs enduits, en général plus fins et plus argileux.

## La pièce 3

- 67 Nous ne connaissons pour cette pièce qu'un sol construit avec foyer et banquettes. Le sol est une mince couche de limon recouverte d'une sédimentation cendreuse. À peu près au centre de la pièce se trouve un foyer carré de 0,80 m de côté ; le radier est constitué de tessons d'amphores pris dans une argile cuite en profondeur, la surface de la sole n'est pas conservée (destruction volontaire ?), on ignore donc si elle était décorée.
- 68 La banquette à l'est de la pièce est une structure complexe : la partie initiale est un massif quadrangulaire à l'angle des murs sud et mesure 0,15 m environ de hauteur, 0,95 m de profondeur et sa longueur dépasse 1,40 m. Cette première banquette est faite de deux épaisseurs d'adobes, sauf le centre constitué d'un blocage de terre. Sur ce bâti s'appuie une extension en deux tronçons de 0,40 m puis de 0,80 m de profondeur (dimensions correspondant au module des adobes, proche de 0,40 m sur 40 m). L'ensemble longe tout le mur est, et est enduit de limon gris semblable à celui du sol. Aucun élément ne permet d'interpréter cette disposition ; on remarquera seulement la présence de traces rouges sur le sol dans le renforcement de la banquette (peinture ?).
- 69 Le sol de la pièce a été retrouvé assez propre : peu de traces charbonneuses en dehors de la périphérie immédiate du foyer, pas de restes de faune, quelques rares tessons dispersés. Mais au moment de la réfection de la maison deux amphores de Marseille ont été cassées sur place, et recouvertes immédiatement par un épais remblai.

## La pièce 7

- 70 Cette petite pièce, située au fond de la maison, sans accès direct sur l'extérieur, n'a été fouillée pour cette phase que sur la moitié nord de sa surface ; on a pu cependant y observer plusieurs niveaux. Le plus ancien est formé par la superposition de cinq à six couches de limon beige, épaisses de moins d'un centimètre, que séparent de minces strates cendreuses. Au-dessus est étalée une couche de sable pur, d'une quinzaine de centimètre d'épaisseur, d'origine alluviale, ne contenant aucun mobilier archéologique. Cet apport avait très vraisemblablement pour objectif de drainer un sol humide. C'est après ce remblaiement que la pièce est réaménagée avec la construction de deux banquettes le long des murs nord et ouest, hautes d'une quinzaine de centimètre, profondes respectivement de 0,65 m et 0,85 m (c'est-à-dire, compte tenu des joints, d'une adobe et demi, et deux adobes). La construction est réalisée entièrement en adobes brunes (deux assises) de 0,40 m sur 0,47 m, avec d'épais joints de limon gris. Les

banquettes sont couvertes d'un enduit du même limon gris qui se prolonge sur le sol et sur les murs ; par endroit cet enduit est recouvert par une couche d'argile jaune ocre ; on observe enfin sur certaines portions de banquette des traces rouges semblables à celles qui ont été signalées dans la pièce voisine.

- 71 Suivent plusieurs sols successifs (chapes générales ou recharges ponctuelles) séparés par des couches de sédimentation. L'étude micromorphologique indique que la partie ouest de la pièce était recouverte d'une couverture végétale (nattes, paille ?) refaite à plusieurs reprises, sans apport de limon entre les réfections (Cammass, Cécilia. 1994.).
- 72 Au centre du mur de refend s'ouvre une porte de communication vers la pièce 3 (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).9). Le seuil en est très élevé puisqu'il est établi non pas directement sur le solin mais sur la quatrième assise de brique renforcée par un épais enduit de limon argileux. Ainsi le seuil est à 0,41 m au-dessus du sol avec lequel il a été utilisé et encore à 0,15 m au-dessus du dernier niveau d'occupation. On observera que, dans de telles conditions, la recherche des ouvertures risque de se révéler illusoire lorsque seul le solin est conservé.

## Îlots méridionaux dans les zones 22 à 34

- 73 De 1992 à 1994, un programme de fouille extensive a concerné l'angle sud-est de l'agglomération de *Lattara* dans le but de reconnaître le schéma d'urbanisme mis en œuvre et de repérer le tracé de la fortification de l'âge du Fer (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.0). Cette opération a été précédée par la réalisation d'un décapage mécanique puis manuel en vue d'éliminer les terres labourées et les niveaux remaniés recouvrant les structures antiques. Dans la quasi-totalité des cas, la fouille s'est ensuite limitée à une observation des vestiges appartenant à la dernière phase d'occupation conservée. Cette reconnaissance superficielle a été complétée par une série de sondages en profondeur dans certains secteurs afin de reconnaître divers états architecturaux. Parmi les vestiges identifiés durant ce programme se trouvent plusieurs îlots du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère : d'une part l'îlot 27 évoqué ci-dessous, d'autre part les îlots 22, 24, 25, 32 et 33 (Py, Michel. 1999a.) auxquels est consacré le présent paragraphe.
- 74 Les cinq îlots en question sont appuyés au parement intérieur de la fortification et se répartissent de part et d'autre d'une porte anciennement ouverte dans le prolongement de la rue 100 (porte P1) : les îlots 22, 24 et 32 se trouvent à l'est de cette porte (*plan général*, point C) tandis que les îlots 25 et 33 sont situés à l'ouest (*plan général*, point D).
- 75 Les espaces de circulation qui entourent et desservent ces îlots sont plus divers et plus spacieux que ne le seront les rues et ruelles de la fin de l'âge du Fer, définissant une trame urbaine encore très aérée qui semble caractéristique des périodes anciennes de la ville : ainsi, les quartiers 24 et 32 sont bordés par une place s'ouvrant au sud de la rue 100 (place 123) et ménageant un important dégagement au débouché de la porte du rempart archaïque (la surface de cette place couvre 296 m<sup>2</sup> au IV<sup>e</sup> s., et sera réduite d'un tiers au début de notre ère lors de la création d'entrepôts dans sa partie est). L'îlot 25 donne également sur la place 123 à l'est. Les quartiers 25 et 33 sont enfin bordés au nord par un vaste espace de circulation (rue 125), s'assimilant à une impasse ou une petite place prolongeant la précédente vers l'ouest, qui mesure en moyenne 24 m sur 7 m et couvre entre 75 m<sup>2</sup> et 150 m<sup>2</sup> selon les époques ((Lebeaupin, Denis. 1996.), p. 113).



## Les îlots 24, 22 et 32

- 76 Ces trois îlots sont appuyés à un même tronçon de courtine et contigus de telle sorte qu'ils forment un seul et même quartier d'habitation s'étendant entre la porte ancienne P1, à l'ouest, et la tour quadrangulaire T1, à l'est, qui marque une rupture dans la direction de l'enceinte (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.1). La courtine présentant un plan légèrement courbe à cet endroit, les refends séparant les maisons ont des directions convergentes et les plans se rapprochent plus de trapèzes que de rectangles.
- 77 De l'îlot 32, situé immédiatement au sud-est de la porte du rempart, n'est connue qu'une habitation (maison 3201). L'habitation suivante a disparu du fait du creusement d'une grande fosse à cet endroit durant la période romaine.
- 78 L'îlot 22 prend place au centre de l'ensemble étudié. Il s'agit d'un groupe de bâtiments hétérogènes du point de vue chronologique qui n'ont fait l'objet que d'une reconnaissance superficielle dans le cadre des fouilles extensives. On réunit le secteur 1 de l'îlot 22, occupé au IV<sup>e</sup> s., et le secteur 5 de l'îlot 24 voisin au sein d'une même habitation (maison 2201) dont on peut restituer plusieurs étapes de vie. Les deux pièces qui suivent vers l'ouest (secteurs 3 et 2) sont plus récentes (III<sup>e</sup> s.) et se surimposent à une architecture du IV<sup>e</sup> s. encore non explorée. Les secteurs 4 et 5 correspondent à de grands bâtiments construits à l'époque romaine au détriment de l'ancienne place 123.
- 79 L'îlot 24, situé à l'est de l'îlot 22, comprend au moins deux maisons (2401 et 2402). Il semble que la première ait été bordée au nord-ouest par une ruelle étroite (secteur 2), encore que la contemporanéité des structures repérées en vis-à-vis ne soit pas établie. La ruelle pouvait se prolonger au sud-est, en impasse, jusqu'à la salle 5. Cependant, dans ce secteur, on supposera plutôt une privatisation de cet espace (vestibule 4A) que l'on proposera de rattacher à la salle 4, dans le cadre de la maison 2402. Un décrochement visible entre les façades nord-ouest des salles 1 et 4 semble corroborer cette interprétation.

## La maison 2402

- 80 La maison 2402 est située au sud-est de la maison 2401. Cette habitation est appuyée contre le parement interne du rempart, qui présente un tracé légèrement courbe dans ce secteur.
- 81 La pièce 4 livre un sol de terre battue relativement propre, surmonté d'un remblai. Deux structures seulement meublent le sol : au centre de la pièce, un grand foyer construit rectangulaire composé d'une sole non décorée reposant sur un radier de tessons d'amphores qui lui-même surmonte un autre foyer semblable. Dans l'angle sud-ouest de la pièce, c'est une base quadrangulaire (0,80 m de côté), bâtie en petits moellons, qui peut correspondre soit à un support de vase de stockage, soit à une table de mouture.
- 82 Le secteur 4A, prolongeant la ruelle 2 vers le sud, présente des niveaux successifs de vidanges de foyer, mais aucune structure en place.

- 83 L'interprétation fonctionnelle des deux salles reste conjecturale : la pièce 4 à l'arrière apparaît comme un espace polyvalent, à la fois pièce de séjour et sans doute de service. Le vestibule quant à lui pourrait avoir fonctionné comme zone de préparation culinaire, rôle largement attesté pour ce type d'espace dans les maisons contemporaines de Lattes.

## La maison 2401

- 84 Les deux pièces constituant cette maison sont appuyées pour partie à la fortification, pour partie à une tour creuse et carrée placée à cheval sur la courtine, et dessinant donc un décrochement vers l'intérieur. Seule la première pièce est complètement connue, la seconde n'ayant été fouillée que sur la moitié de sa surface. Aboutées par leur petit côté, les deux salles communiquent entre elles par une porte de 1,1 m de large ouverte dans la cloison contre la tour. La porte d'entrée depuis le secteur 2, possible ruelle, n'est pas connue : elle ne pouvait guère se trouver dans la façade de la pièce 1, presque intégralement conservée avec un enduit intérieur. Il faut donc la supposer dans le mur ouest de la pièce 3. La pente du toit est restituée vers l'ouest, c'est-à-dire perpendiculairement au rempart comme dans les autres exemples en position similaire (voir îlot 1 et 7-est).
- 85 La pièce 3, que l'on trouvait en entrant, n'a pas été fouillée. Seul un remblai a donné une proportion importante de vases de cuisine et des indices non négligeables de stockage qui pourraient suggérer une utilisation comme espace de service domestique. Le secteur 1 était de fait une pièce de fond, en position relativement retirée. Les murs étaient enduits à la terre. Le sol comportait, au milieu des deux tiers sud de la salle, un foyer quadrangulaire décoré (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.2) construit sur un radier de galets placé dans une dépression. Le mobilier contemporain de l'occupation est compris dans plusieurs couches de sédimentation cendreuses scellées par une couche d'argile jaune, cette dernière correspondant peut-être à l'effondrement d'une toiture en terre. La présence d'un foyer décoré, la position même de la pièce dans la partie arrière de la maison, les découvertes mobilières diversifiées, incitent à y voir une salle assez polyvalente, vouée probablement au séjour, mais où des fonctions complémentaires (salle à manger, réserve) ne sont pas à exclure.

## La maison 2201

- 86 La maison 2201 est mitoyenne à la précédente vers le sud-ouest : elle est composée de deux salles primitivement attribuées à deux zones différentes (secteur 24/5 au sud, secteur 22/1 au nord), mais communiquant par une porte intérieure. De fait, cette habitation se situe à la jonction de l'îlot 24 bordant le rempart et de l'îlot 22 perpendiculaire à celui-ci. Ce dernier se développe vers le nord-ouest jusqu'à la rue 100 et délimite au nord-est la place 123. Du fait du pendage accentué des niveaux archéologiques anciens, la partie occidentale de l'îlot 22 (secteurs 22/2, 22/3 et 22/4) conserve des structures postérieures (III<sup>e</sup> s. et II<sup>e</sup> s. avant notre ère).
- 87 La stratigraphie de la pièce 22/1 comporte plusieurs états d'occupation, dont seul le plus ancien est contemporain de l'unique niveau de fonctionnement fouillé dans la pièce 24/5 (deuxième et troisième quart du IV<sup>e</sup> s.). Les niveaux de sol récents (fin du IV<sup>e</sup> s.), sont

percés de plusieurs fosses à *dolium* et témoignent de l'utilisation de cette cellule comme réserve. L'occupation du plein IV<sup>e</sup> s. est marquée par un sol construit à l'aide de galets villafranchiens qui comporte plusieurs aménagements (Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).2). Contre le mur nord-est se trouve une banquette bâtie en pierres et en adobes qui se poursuit jusqu'à l'angle nord. Contre cette banquette s'appuie un four en cloche, reconstruit à deux reprises (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.4). Dans l'angle ouest se tient un foyer lenticulaire. Dans l'angle sud, devant la porte d'entrée supposée, une structure bâtie en fer à cheval pourrait être un auvent de protection de four, d'un type connu dans l'îlot 7 de la ville. Les structures indiquent clairement une fonction de cuisine, à laquelle on ajoutera par hypothèse celle de réserve (au moins pour les besoins quotidiens) que semble suggérer l'assainissement du sol avec une couche de galets.

- 88 La pièce 24/5 était pour sa part munie à une époque à peu près contemporaine (deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.) d'un sol en terre battue très propre. Au centre se trouve un foyer construit quadrangulaire richement décoré. Aucune autre structure n'est signalée. On a donc là un exemple clair de salle de séjour, située comme dans d'autres exemples lattois dans la partie arrière de la maison.

## La maison 3201

- 89 La zone 32 prolonge l'îlot 24 vers l'est, contre le parement interne de la fortification. Une lacune, correspondant sans doute à l'emplacement d'une maison disparue, existe entre ces deux ensembles du fait du creusement d'une grande fosse à cet endroit durant la période romaine. Seule subsiste l'habitation la plus occidentale du quartier (maison 3201), dont un état d'occupation du IV<sup>e</sup> s. est connu. À l'est, cette maison était peu éloignée de la porte ancienne de la fortification, placée dans l'axe de la rue 100.
- 90 L'habitation est composée à l'arrière de deux salles contiguës et indépendantes appuyées au parement intérieur du rempart (secteurs 1 et 2), et d'un espace frontal (secteur 3) ouvrant sur la place 123 au nord. Les salles arrière sont construites avec d'épais murs en terre massive fondés par endroits sur un socle de gros blocs de pierre. La position des portes desservant ces deux salles est restituable avec une suffisante probabilité au milieu de la façade de chacune.
- 91 L'espace 3, qui sert de vestibule, est limité à l'ouest par un mur qui se termine par un blocage de pierres et de tessons destiné à renforcer l'angle de la maison, et probablement à le protéger des risques de la circulation des véhicules à roues induite par le voisinage d'une des portes de la ville. Ce mur a un court retour en façade, très mince, qui se prolonge par un alignement de cailloutis, indiquant probablement l'existence d'une cloison en matériaux légers fermant au moins partiellement le vestibule en façade. Si l'on restitue les manques par symétrie, on obtient une maison à trois cellules d'un plan bien connu à Lattes [type 3A : voir (Py, Michel. 1996.) p. 232-233] qui pouvait atteindre une surface hors tout de 76 m<sup>2</sup>, pour une surface utile de près de 60 m<sup>2</sup>.
- 92 La pièce 1 présente, sous une couche de sédimentation, un sol de terre battue en relation avec un foyer construit central à sole décorée. Contre le mur ouest est appuyée une banquette basse en bauge qui ne semble pas concerner toute la longueur de ce mur. Il s'agit visiblement d'un espace polyvalent, sans doute à la fois salle à manger et réserve.

- 93 La pièce 2 est équipée d'un sol soigné, fait de plusieurs fines recharges d'argile. Comme sa voisine, elle est équipée en son centre d'un foyer quadrangulaire à sole décorée. Peu d'éléments permettent de déterminer le rôle dévolu à cette salle. La présence d'un sol enduit et d'un foyer décoré orientera vers une interprétation du type séjour.
- 94 Quant à l'espace 3, il se présente comme un vestibule allongé d'un type bien connu sur le site. Son sol en terre battue est progressivement exhaussé par des recharges cendreuse. Seul aménagement visible : le radier d'un four circulaire situé dans coin nord-ouest. Rien ne s'oppose à ce que ce secteur situé en façade et largement ouvert ait fonctionné comme cuisine, à l'instar de la majorité des exemples comparables.

## Les îlots 25 et 33

- 95 Ces deux îlots occupent l'espace compris entre la porte ancienne P1 et la porte récente P2 perçant l'enceinte méridionale. Le premier (îlot 25), constitué de deux grandes maisons (2501 et 2502) reproduisant des plans symétriques de part et d'autre d'un long mur mitoyen, est limité par des espaces ouverts à l'est (place 123) et au nord (rue 125), et s'insère au sud et à l'ouest dans l'angle intérieur d'un redan de la courtine archaïque (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.5).
- 96 Le second (îlot 33), constitué d'une seule habitation (maison 3301), s'appuyait à une tronçon de courtine plus tard percé par une porte. Si l'épierrement profond de cette partie de la muraille ne permet pas d'observer la partie ancienne de l'élévation, son existence est assurée au moins jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. du fait de la présence de cette demeure contre son parement intérieur.

## La maison 2501

- 97 La maison 2501 prend place dans un redan intérieur du rempart archaïque, entre les habitations 2502 et 3301. Appuyée au rempart à l'est et au sud, elle se compose de deux pièces disposées en angle (secteurs 1 et 2) et d'un espace ouvert (secteur 5) fonctionnant apparemment comme cour. Le tout couvre environ 96 m<sup>2</sup>. Les niveaux fouillés sur l'ensemble de la surface de cette habitation, qui ne concernent que le dernier état conservé, se situent globalement aux environs du milieu du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère ou un peu avant.
- 98 La pièce 1 a livré, sous un remblai de nivellement, un sol d'habitat marqué par un apport de matériau argileux. Les murs étaient enduits à la terre. Un grand foyer lenticulaire de forme ovale se tient dans la partie nord-est. Il est accolé à un trou de poteau matérialisé par un col d'amphore de Marseille fiché en terre, disposition déjà attestée dans les îlots 1 et 2. À l'opposé, contre le mur ouest, on trouve une banquette construite en adobes. Un deuxième trou de poteau en pleine terre est situé contre son extrémité nord. Les aménagements de cette pièce font penser à un espace utilitaire, sans doute à la fois cuisine (foyer), salle à manger (banquette) et réserve.
- 99 La pièce 2 possède un sol en terre battue pauvre en traces d'utilisation. Une banquette d'angle, large de 0,96 m et faite de fragments d'adobes prises dans une matrice terreuse, se tient du côté est.

- 100 La cour 5 enfin n'a livré aucune structure indiquant une utilisation spécifique. Son sol est rechargé de terre hétérogène évoquant un remblaiement. Elle semble avoir fonctionné plus comme espace de circulation que comme aire d'activité.

## La maison 2502

- 101 Cette seconde et ultime maison de l'îlot 25 se tient immédiatement à l'est de la précédente, avec laquelle elle partage un long mur mitoyen. Son petit côté, au sud, est appuyé au rempart, la façade la plus orientale étant alignée au piédroit de la porte ancienne de la fortification. La face nord est bordée par la rue 125. L'habitation est composée de trois pièces disposées en angle, dont deux devaient ouvrir sur une encoignure de la place 123, peut-être en partie privatisée. Les portes équipant les différentes salles ne sont pas localisées avec certitude à cause de l'important épierrement qu'ont subi les murs.
- 102 La pièce principale est la salle 4 : c'est non seulement de loin la plus vaste mais également celle par où l'on devait pénétrer dans la partie dédiée à l'habitat. À l'intérieur a été mis en évidence un sol marqué notamment par un foyer construit décoré, situé au centre de la pièce. Ce foyer était solidement fondé sur un radier de tessons et une couche rapportée d'argile à nodules calcaires. Un deuxième foyer, appartenant à la même occupation, n'a conservé que son radier de fondation. Aucune autre structure n'est visible. Le mobilier est rare et non significatif. Néanmoins la position et la surface de cette pièce, de même que la présence d'un foyer décoré, incitent à y placer une salle de séjour et probablement des activités culinaires.
- 103 La pièce 3, presque carrée et beaucoup plus petite, apparaît retirée dans l'angle de la maison. Son sol est enduit d'argile et s'est exhaussé plusieurs fois par de minces recharges. Elle est munie d'une banquette en angle, appuyée au rempart et au mur oriental, et faite de bauge. On a trouvé dans les remblais un mobilier assez abondant où domine la vaisselle culinaire. À noter la découverte d'une lampe attique, qu'on imaginerait volontiers en relation avec la probable obscurité qui devait régner dans cette salle complètement enclavée dans le bâti.
- 104 La pièce 6 pouvait être accessible à partir de la place 123. Son sol de terre battue, très compact et de structure hétérogène, supporte plusieurs aménagements : dans le coin nord-ouest, une fosse carrée évoque l'empreinte d'une cuve en torchis. Une autre petite fosse circulaire correspond à l'implantation d'une jarre. Enfin, une troisième dépression contenait une amphore de Marseille retrouvée couchée. Le tout indique assez clairement une réserve, dont la position supposée indépendante par rapport à la zone de vie apparaît assez logique.

## La maison 3301

- 105 La maison 3301, située au nord-ouest de l'îlot 25, était appuyée à la courtine du rempart avant l'ouverture de la porte récente. Elle comptait au moins deux pièces, inégalement conservées. La pièce 33/1, à l'ouest, a été en grande partie entamée par un sondage ancien (sondage GAP 1/1964) [(Arnal, Jean. 1974.), p. 30-39] La pièce 33/2 à l'ouest n'a conservé qu'une partie de sa façade. Il est probable que cette maison était complétée par un espace

ouvert au nord, mais l'essentiel de ce secteur se trouvait dans le sondage ancien, ce qui exclut toute certitude.

- 106 La pièce 1, de petite dimension, présente un sol enduit d'argile blanchâtre ; le même type d'enduit remonte sur les murs. Un foyer lenticulaire se trouve au centre. On retiendra une fonction possible de réserve.
- 107 La pièce 2, de taille semblable, a livré trois niveaux d'occupation successifs : le premier est caractérisé par un sol enduit de la même manière que dans la pièce voisine, sans aménagement particulier ; un second sol, établi sur une mince couche de réglage, voit l'installation d'un foyer construit central à sole lisse et d'une banquette de terre contre le rempart au sud. Une sédimentation cendreuse sépare ce niveau d'un troisième où la banquette reste en usage mais où le foyer est refait. Ces transformations sont très rapprochées dans le temps et se situent autour de 400 avant notre ère. Une utilisation de cette pièce comme salle à manger (mais aussi sans doute comme cuisine) est vraisemblable.
- 108 Quant à l'espace extérieur (secteur 3), on n'a aucune indication sur sa fonction : une utilisation pour des activités culinaires peut être proposée comme hypothèse théorique sur la base de la comparaison avec les autres unités du même type rencontrées à Lattes.

## Stratigraphie de la zone 27

- 109 Une fouille stratigraphique durable a été entamée en juillet 1995 dans la zone 27, superficiellement explorée en 1993. Cette zone se situe au sud de la ville (*plan général*, point E), contre le rempart et non loin de la porte qui menait au port (porte P2). L'aire explorée englobe une série de pièces appuyées à la courtine et, en avant de ces pièces, une seconde rangée associant bâtiments et cours, l'ensemble représentant environ 220 m<sup>2</sup>. Les recherches menées dans cette zone jusqu'en 1998 ont été intégralement publiées (Lebeaupin, Denis, 1999.).

## Les phases observées

- 110 Six phases ont pu être distinguées dont trois seulement sont bien documentées.
- 111 - **La phase 27F** correspond à une phase architecturale assez bien connue sur l'ensemble de la zone ; on y observe trois pièces, des dépendances en matériaux légers et des cours, l'ensemble correspondant probablement à trois unités fonctionnelles (maisons 2701, 2702 et 2703). Des réaménagements permettent de distinguer pour le IV<sup>e</sup> s. deux subdivisions (27F2 et 27F1). Cette phase, dont le point de départ se situe dans le dernier quart du V<sup>e</sup> s., prend fin avant 375.
- 112 - **La phase 27E** se caractérise par la destruction des bâtiments précédents, et par la construction d'un nouveau et, en apparence, unique bâtiment (maison 2704) ; elle se termine avant 350.
- 113 - **La phase 27D** commence par une reconstruction générale du quartier ; les habitations alors bâties (maisons 2705 et 2706) sont ensuite occupées jusqu'en 325 environ. La phase n'est documentée que dans les secteurs 3, 4, 6 et 11 situés dans la moitié nord du chantier.

- 114 - **La phase 27C** se limite à des couches résiduelles du III<sup>e</sup> s. avant notre ère ou de la fin du IV<sup>e</sup> s. ; elles sont conservées surtout dans le secteur 3 situé en contrebas et aucune architecture ne peut être associée à ces niveaux.
- 115 - **La phase 27B** regroupe une dizaine de creusements d'époque romaine et leurs comblements (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au III<sup>e</sup> siècle de notre ère).
- 116 - **La phase 27A**, comme dans les autres zones du site, rassemble les différentes couches remaniées, d'ailleurs très peu nombreuses.

## La phase 27F (vers 400 à 375)

- 117 Le hasard a voulu qu'un incendie affecte vers 400 une partie importante de la zone 27 et particulièrement les secteurs de la moitié ouest ; il a marqué une bonne partie des sols, fourni des couches caractéristiques et strictement contemporaines (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.6). À ce moment, le quartier se présente sous la forme de trois pièces appuyées au rempart (d'ouest en est : les secteurs 1, 2 et 5) et de cours en façade dont certaines sont en partie occupées par des constructions légères (d'ouest en est, les secteurs 3, 9, 10, 6, et 7/11) (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.7). L'incendie a sans doute été d'ampleur modérée ; il a cependant détruit certaines toitures, les cloisons de bois ou de torchis de bâtiments annexes, et des réserves de nourriture et de combustible. Les sols ont été noircis et recouverts d'une couche charbonneuse, mince en général, les murs et les banquettes ont été rubéfiés.
- 118 Très vite après l'incendie les bâtiments en dur des secteurs 1 et 2 sont réoccupés après remblaiement ; les constructions annexes (secteurs 3 et 9) sont restaurées, et les niveaux qui suivent montrent la continuité de l'occupation pendant 10 à 20 ans (phase 27F1).

## La maison 2702

- 119 La maison 2702 est formée d'une pièce bâtie en dur contre le rempart (secteur 1) et d'une cour frontale (secteur 3). L'incendie des environs de 400 (phase 27F2) a particulièrement affecté cette habitation ; il a en partie conservé l'état des lieux et laissé des couches riches en documents. Dans la pièce 1, la surface contemporaine de l'incendie est un sol de limon argileux jaune, noirci par le charbon, mais à peine rubéfié. Les aménagements sont relativement modestes, les éléments les plus notables étant un foyer décoré et une banquette. À proximité du mur oriental était posée une cuve en terre dont le fond contenait encore quelques céréales carbonisées, constituant un stockage à court terme. D'autres récipients en terre crue étaient présents dans la pièce, notamment un grand vase en torchis. Cette couche est surmontée par un épais remblai de terre rubéfiée riche en mobilier complétant les vases écrasés sur le sol de la pièce (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.8).
- 120 La partie sud de la cour 3 (secteur 3A) est pourvue d'un sol de limon gris et d'une courte banquette en bauge appuyée au mur de façade du côté ouest de la porte. On suppose un auvent abritant quelques mètres carrés. La banquette est bien conservée. On imagine facilement, vu sa disposition près de la porte, qu'elle devait servir de siège.

- 121 Au nord de ce vestibule le secteur 3B est un espace ouvert où se trouvent plusieurs fours successifs. Le plus ancien est une structure soignée et de dimension imposante. Il en subsiste une sole d'un mètre et demi de diamètre reposant sur un radier de tessons d'amphore ; une couronne de limon gris entoure la sole et amorce une voûte (Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.9). Après la destruction de ce grand four, l'emplacement est réutilisé pour implanter des structures de cuisson plus modestes. À côté du four, une fosse oblongue comblée par des galets était destinée à servir de socle solide, peut-être pour une meule.
- 122 Durant la phase 27F1, dans le premier quart du IV<sup>e</sup> s., l'occupation reprend dans la pièce comme dans la cour ; les nouveaux aménagements ne montrent aucune rupture notable par rapport à la phase précédente. La pièce 1 est alors équipée d'une banquette, d'un foyer décoré et d'un four ; le seuil est réaménagé. Sur ce sol ont été trouvés, outre de nombreux fragments d'un *dolium*, un outil de tailleur de pierre et une meule rotative, complète et en excellent état (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).0). Cette meule porte encore les traces des rainures rayonnantes, creusées pour faciliter la mouture, et conserve l'anneau de plomb permettant le scellement d'un axe. À ce jour, il s'agit de la plus ancienne meule rotative découverte en Languedoc oriental.
- 123 Un réaménagement de la salle est ensuite attesté par un remblai sur lequel est établi un sol très semblable au précédent. Cet état comporte également un foyer quadrangulaire décoré. Le four d'angle est arasé pour construire un socle circulaire. Entre ce bâti et le foyer décoré prend place une plaque de terre cuite circulaire sur radier correspondant sans doute à un petit four domestique. Enfin la banquette est une nouvelle fois restaurée, et prolongée sur 1,8 m le long du mur ouest.
- 124 Pendant cette phase, la séparation de la cour en deux parties reste nette. Quelques cailloux et tessons plantés alignés témoignent probablement d'une série de poteaux soutenant la toiture légère d'un auvent.

## La maison 2703

- 125 Cette maison, plus grande que la voisine, comprend comme elle une salle appuyée à la courtine (secteur 2) et une vaste cour frontale (secteur 9 et 6/10) occupée par des constructions légères. Dans la pièce 2, le sol contemporain de l'incendie du début du IV<sup>e</sup> s. comprend deux banquettes, situées dans l'angle nord-est, dont l'enduit est profondément rubéfié, et un foyer central. À l'intérieur du hangar de la cour 9, encadré par un mur de terre à l'est et une palissade à l'ouest, on observe un sol de limon gris, noirci par le feu. Au milieu de la bâtisse se trouve une large fosse aux bords verticaux rubéfiés. Le remplissage a livré une amphore de Marseille et de nombreuses graines carbonisées (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).1) : il est probable qu'il s'agit d'un silo destiné au stockage à moyen terme. Il faut sans doute supposer un couvercle (plancher ?) pour garantir des conditions de conservation correctes.
- 126 La cour 10/6 offre un sol bosselé, constellé de tessons, supportant un grand four culinaire dont la sole de terre cuite de plus d'un mètre de diamètre est entourée d'une couronne de



limon gris, soutenant des parois d'argile cuite conservées par endroit sur 0,15 m à 0,20 m de hauteur (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).2). À proximité, une couche de charbons et de cendres correspond à une vidange du combustible. À l'intérieur du four, de nombreux éléments de cloisons avec empreintes de clayonnage et des fragments de sole percée proviennent d'un gril mobile semblable aux exemplaires de Martigues.

- 127 Durant la phase 27F1 (400 à 375), le réaménagement de la maison consécutif à l'incendie s'accompagne d'un reprofilage du terrain aussi bien dans la salle 2 que dans la cour 9. La salle 2 est refaite à l'intérieur des murs anciens. Les aménagements se composent d'un foyer décoré central, d'un four dans l'angle nord-ouest et de banquettes du côté est.
- 128 Le hangar 9 est reconstruit à peu près dans les mêmes limites. Les murs sont constitués de cloisons de bois et terre dont il ne subsiste que les négatifs (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).3). À l'ouest, on observe une étroite tranchée rectiligne comblée par un sédiment charbonneux pulvérulent ; sur les bords de la tranchée, en position verticale, se trouvent de nombreux tessons d'amphore. Au nord, une tranchée identique est visible à l'aplomb de la berme. À l'est, la cloison est plus large, plus sinieuse et dépourvue de calages de tessons ; elle se termine par un trou de poteau qui constitue probablement le montant d'une porte. Un deuxième trou de poteau se situe à 1,1 m dans le même alignement, mais la cloison ne paraît pas reprendre au-delà. L'espace ainsi délimité couvre 20 m<sup>2</sup>. Il est lui-même divisé par une cloison en deux parties inégales. Ce refend est techniquement très semblable à la paroi ouest.
- 129 La cour 10/6, localement encombrée par les ruines des bâtiments voisins, est nivelée et pourvue d'un petit four au même emplacement que précédemment. Près de ce four se trouvent deux trous de piquet et une petite fosse circulaire, probable négatif d'un vase de stockage. L'aspect soigné du sol peut indiquer qu'une partie au moins de cette cour était couverte.

## La maison 2701 à l'est de la zone 27

- 130 Cette maison, moins bien conservée que les deux autres, comprenait deux pièces en dur : une salle allongée contre le rempart (secteur 5) et une autre pièce mitoyenne vers le nord (secteur 7), dont une partie seulement nous est parvenue. Dans la salle 5, deux niveaux d'occupation ont pu être observés. Le premier se présente sous la forme d'une série de sols de limon sableux empilés ; l'aménagement de la pièce se limite alors à un foyer décoré central et une longue et large banquette courant le long du mur nord. Le second niveau est un remblai de cendres et de charbons, sans aménagements visibles.
- 131 Dans la pièce 7 qui borde la pièce 5, on rencontre un sol cendreux et sableux, en forte pente vers le nord. On note la présence d'un four et de deux structures de pierre accolées à la façade. Le four est inséré dans un angle compris entre le mur de la pièce et un muret ; on remarque dans cette zone de nombreuses graines de céréales carbonisées. Une banquette de pierre est faite de moellons sur deux assises au moins ; elle a pu servir de socle pour une meule, mais on peut envisager d'autres usages, par exemple le stockage du bois à l'abri de l'humidité.

## La phase 27E (vers 375)

- 132 Cette phase probablement brève, que l'on situera autour de 375 avant notre ère, est caractérisée par la destruction de tous les édifices précédemment décrits, et par la construction d'un nouveau bâtiment (maison 2704), situé à l'est de la zone, et dont il ne nous reste qu'une pièce (secteur 11). La majeure partie de la surface est alors constituée d'espaces extérieurs, pauvres en structures et aménagements, mais sur lesquels s'est accumulée une abondante sédimentation pour l'essentiel d'origine anthropique.
- 133 De la maison 2704 subsistent trois murs inégalement conservés et une série de sols empilés. On peut observer que cette architecture ne s'inscrit qu'imparfaitement dans les orientations des bâtiments antérieurs. Différents sols de limon se superposent et témoignent de réfections générales ou localisées. La salle est équipée de manière permanente d'un foyer central décoré (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).4) ; les autres aménagements, banquette, four en angle, ne sont attestés que pendant une partie de la phase. L'ultime sol de la pièce a peut-être été abandonné en cours d'aménagement car on y trouve une plaque d'argile jaune quadrangulaire disposée immédiatement au-dessus du foyer décoré antérieur, mais non cuite et dépourvue de décoration : compte tenu de l'emplacement on peut penser qu'il s'agit là d'un foyer inachevé. Par ailleurs, entre la banquette et cette plaque d'argile, se trouve une mince couronne de limon blanc paraissant correspondre à une ébauche de four. Sur cet ultime sol et, à proximité des murs, on observe des plaques et des coulées de limon argileux provenant des enduits muraux, signes probables de l'abandon de la pièce et de la détérioration de la toiture. Avant 350, ce bâtiment est en grande partie détruit et remplacé par une construction qui en reprend à peu près le plan et réutilise le mur nord. Ces travaux s'inscrivent dans un programme de reconstruction d'ensemble du quartier (phase 27D).

## La phase 27D

- 134 La phase 27D n'est documentée que dans la moitié nord de la zone 27. Elle se caractérise par la construction de bâtiments en dur (murs d'adobes sur solins de pierre) (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).5) dans le secteur 11 et dans le secteur 4 (situé à l'emplacement du hangar 9 et de la cour 10). Il est à peu près certain que les secteurs 5, 2 et 1 le long du rempart sont également rebâties. Seuls les secteurs 3 et 6 restent des espaces ouverts. La phase dure probablement moins d'un demi siècle, commençant dans le courant du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. (vers 365 ou 360) pour se terminer vers 325, sans modification de l'architecture mais avec des réaménagements assez nombreux dans les pièces 4 et 11.
- 135 La reconstruction de la pièce 11 est marquée par un épais remblai provenant de la destruction des élévations. Les nouveaux murs sont construits à peu près au même emplacement que les précédents. L'occupation de cette salle se traduit par une série de sols superposés et par des aménagements simples : une banquette sur le côté nord de la pièce, et une succession de foyers au centre. La fin de cette occupation est marquée par la destruction et l'épierrement des murs est et ouest. Les niveaux postérieurs à cette

destruction ne sont conservés que sous formes de lambeaux et ne permettent aucune hypothèse sur le devenir du quartier.

- 136 La pièce 4 est une grande salle construite à l'ouest de la pièce 11 et séparée de celle-ci que par une petite cour de 3,6 m de largeur (secteur 6). Le parallélisme ou l'alignement de leurs murs respectifs indique au minimum une certaine coordination dans la mise en place de ces deux architectures ; par ailleurs, l'observation des couches de la cour 6 indique que la construction (ou reconstruction) des pièces 4 et 11 est à peu près simultanée. L'aménagement montre de larges similitudes avec la maison 11 : les sols de limon gris ou beige sont régulièrement refaits, la pièce est dotée de manière permanente de banquettes et d'un foyer décoré. Un modeste remblaiement intermédiaire permet de distinguer deux états.
- 137 Au premier état appartiennent trois banquettes appuyées aux murs nord et ouest et à l'angle nord-est de la pièce. Une chape de limon gris est étalée sur le sol après la construction des banquettes. Après la formation d'une couche de sédimentation charbonneuse témoignant d'une brève occupation, un nouveau sol de même type est posé sur l'ensemble de la salle. Ce processus se renouvelle sept à huit fois constituant une couche de 0,10 m à 0,12 m d'épaisseur. À cette occupation appartient un grand foyer quadrangulaire, au décor particulièrement riche, composé de six registres de grecques, spires, chevrons et losanges, encadrant une plaque centrale inornée à l'exception de quelques traits en diagonale dans les angles (Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IV<sup>e</sup> s.).4). Ce foyer est contemporain du dernier sol et succède à trois foyers antérieurs et superposés dont il subsiste les radiers, mais pas les soles, détruites lors des réaménagements.
- 138 À l'issue de cette période la pièce fait l'objet de réaménagements qui ne modifient que légèrement sa disposition. Les banquettes sont rehaussées d'une dizaine de centimètres et la banquette nord est prolongée en cours de phase jusqu'au contact de la banquette d'angle, couvrant toute la longueur du mur. Un nouveau foyer décoré est aménagé sur une large plaque de limon argileux jaune avec radier de tessons ; de son décor ne subsiste qu'un lambeau montrant un registre de grecques. Un autre foyer est construit sur le précédent quand le sol s'exhausse avec un riche décor de chevrons et grecques. On observera que ces deux foyers et celui de l'état précédent sont superposés avec de minimes décalages dans l'emplacement et l'orientation et que leurs décorations et dimensions sont très semblables. Enfin une fosse circulaire peu profonde creusée à l'angle des banquettes ouest et nord correspond selon toute vraisemblance à l'emplacement d'un grand vase. Cet état est recouvert d'un nouveau remblai qui est la dernière couche conservée en place dans ce secteur. Comme pour la pièce 11, les murs est et ouest sont épierrés vers 325 avant notre ère tandis que le mur nord reste en élévation.
- 139 Chacune des salles précédemment décrites est flanquée d'une cour probablement en relation fonctionnelle avec elle (salle 11/cour 6 et salle 4/cour 3). Dans ces aires s'accumule pendant cette phase un sédiment charbonneux, le plus souvent riche en tessons et restes de faune. Ces couches sont assez caractéristiques de la sédimentation dans les espaces ouverts, pour la formation de laquelle interviennent les rejets domestiques, les dépôts liés au ruissellement, et des remblaiements épisodiques.
- 140 L'interprétation globale du plan de la zone 27 durant cette phase permet de restituer deux unités domestiques de forme approximativement carrée, chacune constituée de deux pièces le long du rempart, d'une pièce de séjour et d'une cour. La maison 2705, à

l'ouest, correspond aux secteurs 1, 2, 3 et 4 ; la maison 2706 aux secteurs 5/7, 6 et 11. Chaque ensemble couvre environ 100 m<sup>2</sup>. On soulignera enfin l'impression de similitude qui se dégage des pièces 4 et 11 : construction contemporaine, murs alignés, aménagements et évolutions identiques (sols, foyers, banquettes, etc.). On doit se demander si de telles ressemblances, déjà observées dans les pièces 1 et 2, tiennent à la simple contemporanéité, ou s'il faut les expliquer par des liens particuliers (familiaux, sociaux...) entre les occupants de ces maisons voisines

## BIBLIOGRAPHIE

Roux, Jean-Claude. 1990 : « Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. avant notre ère) », in *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 3, p. 17-70.

Buxó i Capdevila, Ramón Chabal, Lucie Roux, Jean-Claude. 1996 : « Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IV<sup>e</sup> s. avant notre ère », in *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 9, p. 373-398.

Roux, Jean-Claude. 1999 : « Histoire et évolution de l'habitat dans la zone 1 de Lattes, les îlots 1B, 1C et 1D du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère », in *Recherches sur le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 12, p. 11-128, 178 fig.

Buxó i Capdevila, Ramón Chabal, Lucie Roux, Jean-Claude. 1996 : « Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IV<sup>e</sup> s. avant notre ère », in *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 9, p. 373-398.

Gardeisen, Armelle. 1999 : « Découpe et consommation de viande au début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, quelques éléments de boucherie gauloise », in *Recherches sur le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 12, p. 569-588, 13 fig.

Gardeisen, Armelle. 1999 : « Économie de production animale et exploitation du milieu à Lattes au cours du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère », in *Recherches sur le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 12, p. 537-568, 41 fig.

Dietler, Michael. 1999 : « Reflections on Lattois Society During the 4<sup>th</sup> Century BC », in *Recherches sur le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 12, p. 663-680.

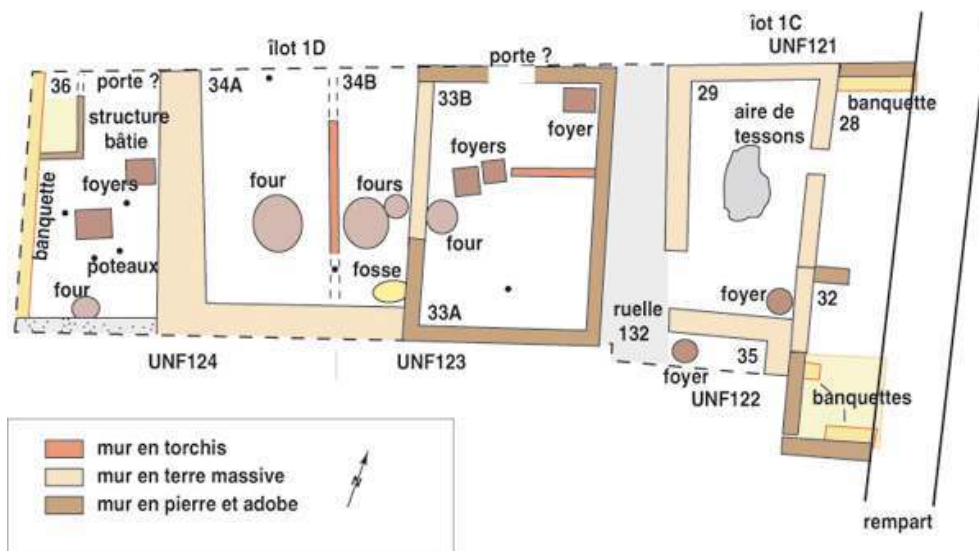
Chazelles, Claire-Anne de Roux, Jean-Claude. 1988 : « L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au III<sup>e</sup> s. avant notre ère les sols et les banquettes », in *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie lattaise*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 1, p. 161-174.

Py, Michel. 1992 : « Fours culinaires de Lattes », in *Recherches sur l'économie vivrière des Lattaresens*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 5, p. 259-286.

- Lebeauvin, Denis. 1998 : « Ateliers de forgerons et témoins dispersés du travail du Fer à Lattes (Hérault) (IV<sup>e</sup> s. av. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) », in *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*, Monographies Instrumentum, 4, p. 80-95.
- Lebeauvin, Denis. 1994 : « Fouilles dans l'îlot 4-sud, l'évolution de deux maisons mitoyennes (IV<sup>e</sup> s. avant notre ère-I<sup>er</sup> s. de notre ère) », in *Exploration de la ville portuaire de Lattes, Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 7, p. 29-79.
- Cammas, Cécilia. 1994 : « Approche micromorphologique de la stratigraphie de Lattes, premiers résultats », in Dominique Garcia (dir.) *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 7, p. 181-202.
- Py, Michel. 1992 : « Les tours monumentales de la région nimoise », *Documents d'archéologie méridionale*, 15, p. 117-125.
- Lebeauvin, Denis. 1996 : « Les rues et places de Lattes, stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques », in *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 9, p. 103-139.
- Py, Michel. 1996 : « Les maisons protohistoriques de Lattara (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant notre ère), approche typologique et fonctionnelle », in *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 9, p. 141-258, 30 fig.
- Arnal, JeanMajurel, RenéPrades, Henri. 1974 : Fernand Benoît, (préface), *Le port de Lattara*, Lattes, Hérault, Bordighera, Institut international d'études ligures, Monographies préhistoriques et archéologiques, 7, 341 p.
- Lebeauvin, Denis. 1999 : « Évolution d'un groupe d'habitations du IV<sup>e</sup> siècle dans l'îlot 27 », in *Recherches sur le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, *Lattara*, 12, p. 129-170.

## ANNEXES

Fig. n°1 : Zone 1. Plan schématique des îlots 1C et 1D de la zone 1 de Lattes (vers 400 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°2 : Zone 1, îlot 1C (à gauche), ruelle 132 et extrémité de l'îlot 1D (à droite) durant la phase 1L au début du IV<sup>e</sup> s. Vue prise du nord.



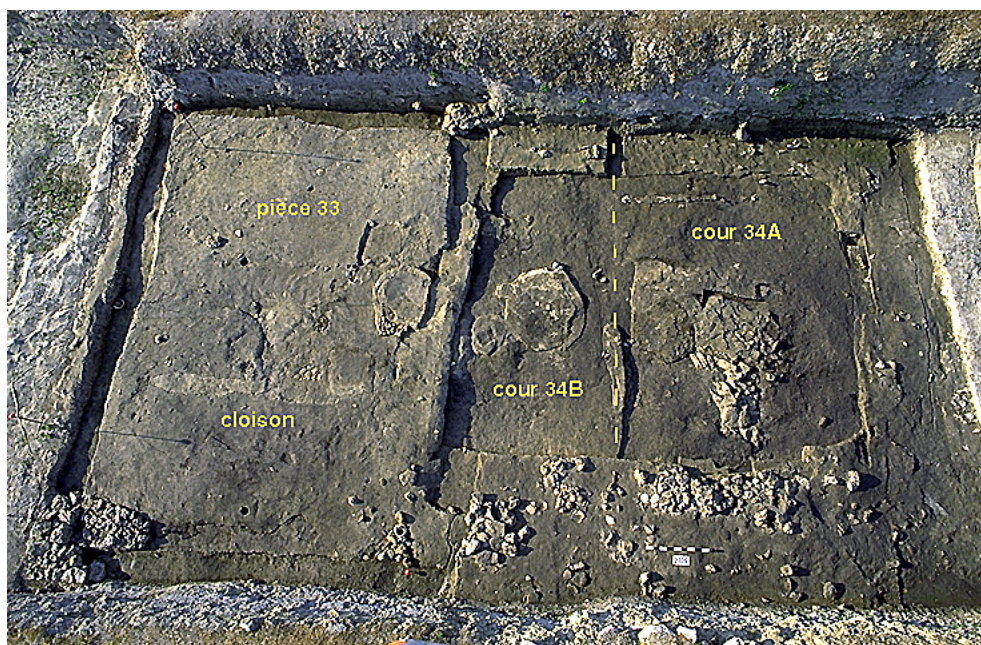
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°3 : Zone 1, îlot 1C, vue partielle des pièces 29 et 30 et de leurs aménagements : foyer, murs de pierres et d'adobes, banquettes (phase 1L, premier quart du IVe s.).



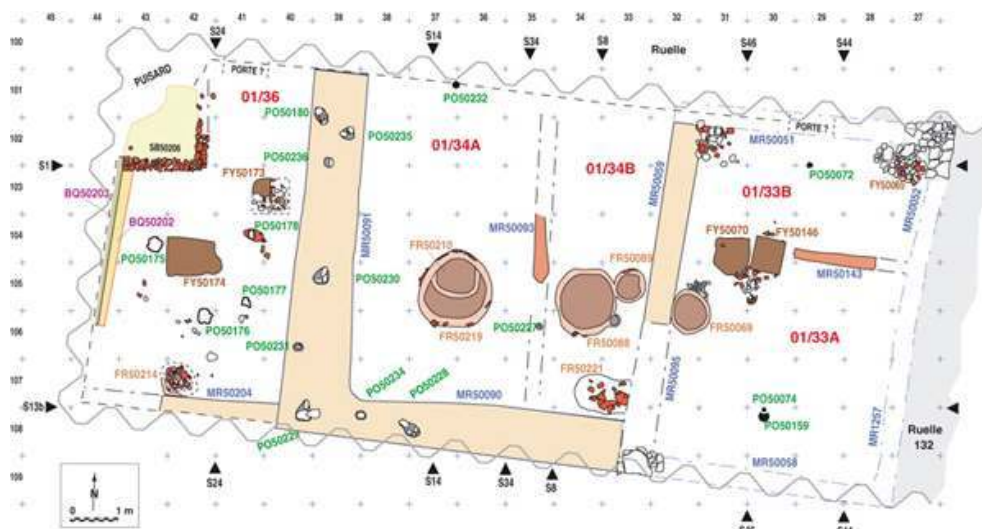
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°4 : Zone 1. Les maisons 123 et 124 de l'îlot 1D au premier quart du IVe s. (vue prise du nord).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°5 : Zone 1. Plan général de l'îlot 1D à la phase 1L (400 à 375 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

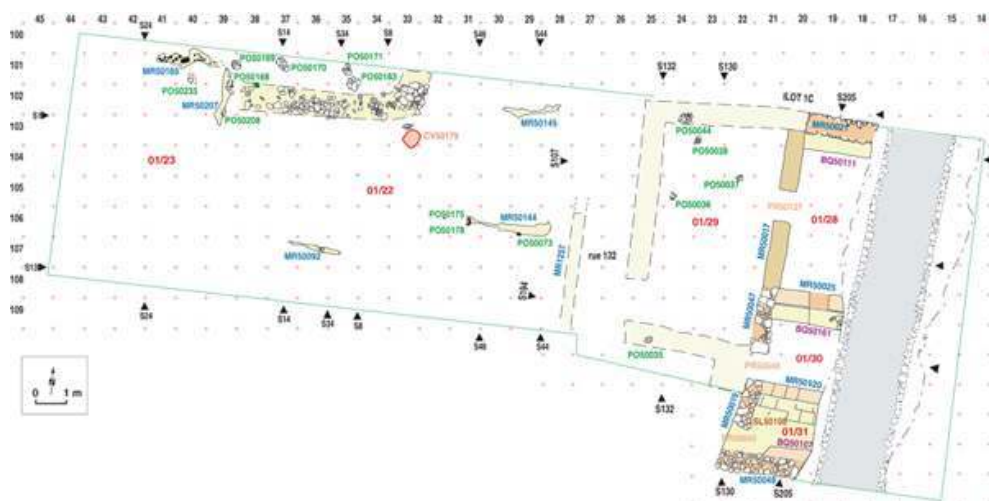
Fig. n°6 : Zone 1. Fours à pain de la cour 34B de la maison 123 (début du IVe s. avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)



Fig. n°7 : Plan général de la zone 1 durant la phase 1J (fin du premier quart du IVe s.), marquée par l'installation de structures d'occupation temporaires.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°8 : Zone 1. Enterrement de nouveau-né entre deux lits d'adobes dans un mur de la maison 103 (phase 1H2, vers 375 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°9 : Zone 1. Vue générale de la maison 105 à la phase 1H1 (vers 375 à 350), prise du sud.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°10 : Zone 1. Cuve en torchis, couvercle taillé dans une panse de dolium et meule à va-et-vient (à gauche) dans la pièce 19 de la maison 105 (vers 375 à 350).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°11 : Zone 1. Structures de cuisson et de stockage dans la pièce 20 de la maison 105 (vers 375 à 350).



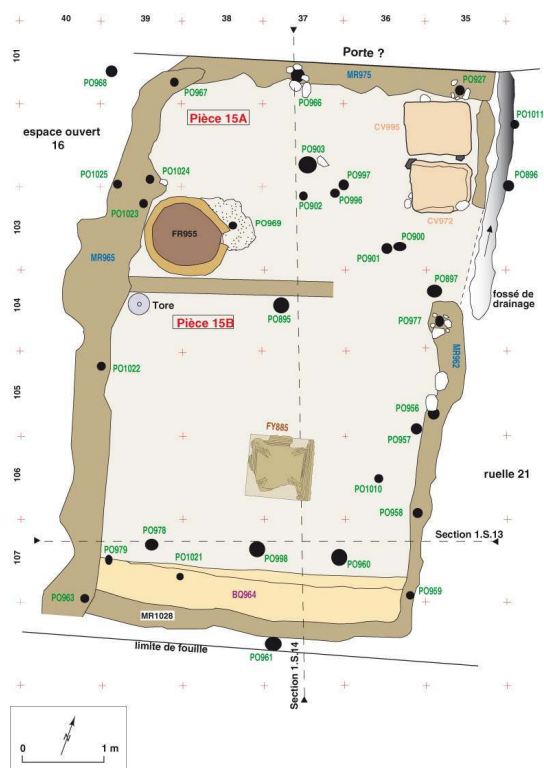
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°12 : Zone 1. Grand four à pain de la pièce 26 de la maison 106 (vers 375 à 350 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°13 : Zone 1. Plan de la maison en torchis 104 (vers 375 à 350).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°14 : Zone 1. La maison en torchis 104 de l'îlot 1B en cours de fouille.



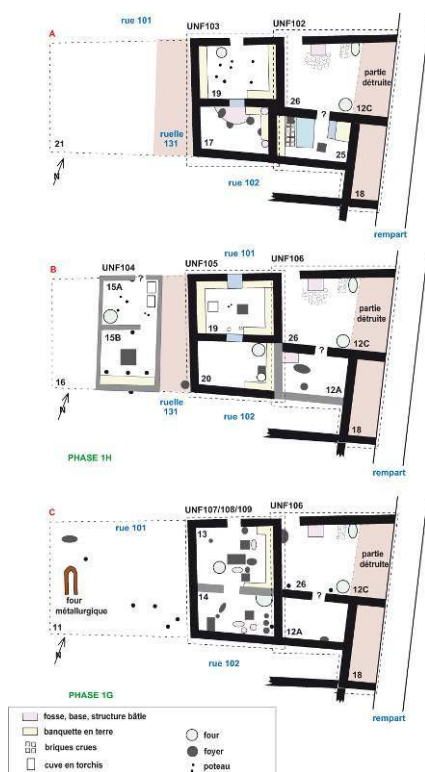
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°15 : Zone 1. Four de forge implanté dans l'espace ouvert 11 à la phase 1G (vers 350 à 325).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°16 : Zone 1. Évolution de l'îlot 1B entre 375 et 325 avant notre ère.



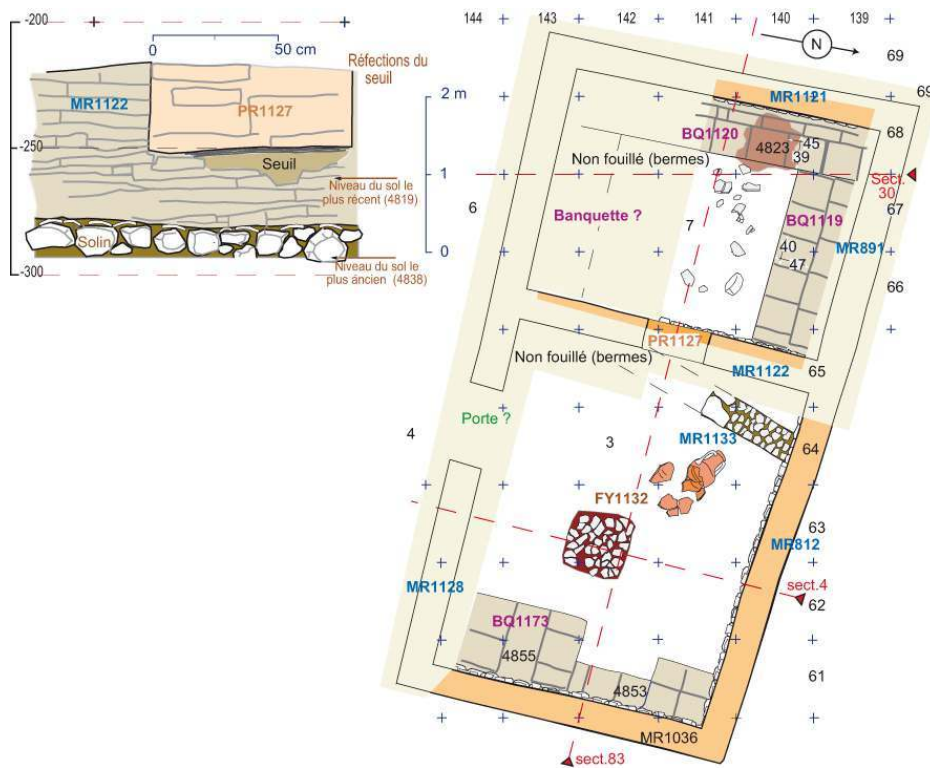
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°17 : Zone 1. Foyer construit à sole décorée de la pièce 13 de la maison 109 (phase 1G1, vers 350 à 325).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°18 : Zone 4-sud. Plan de la maison 406 et relevé de l'élévation de pierres et de briques de la cloison séparant les deux pièces (vers 400 à 375 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°19 : Zone 4-sud. Cloison séparant les deux pièces de la maison 406, à solin de pierres et élévation de briques, faisant apparaître une porte surélevée par rapport au sol.



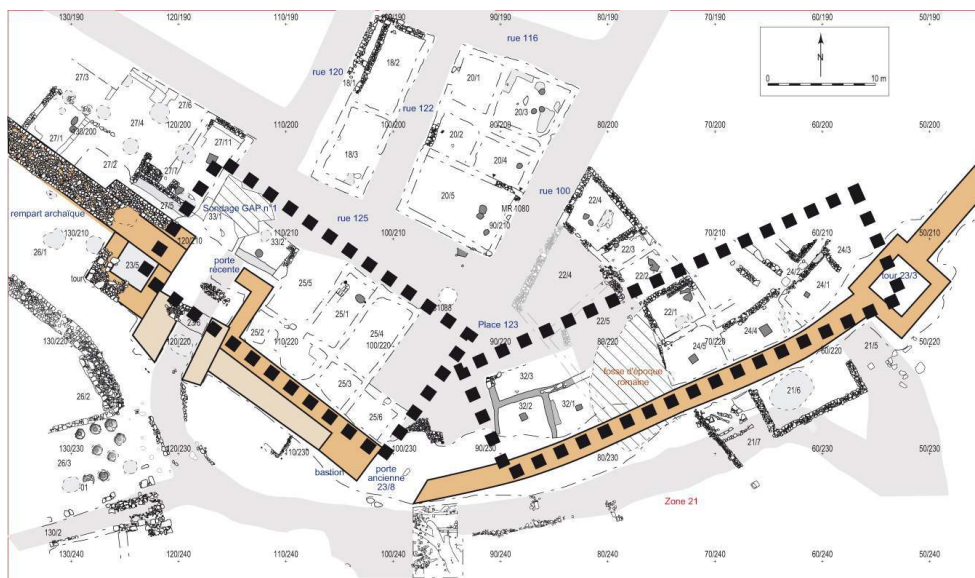
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°20 : Zone 24. Vue de la fouille des quartiers du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère appuyés à la courtine méridionale du rempart (en bas du cliché). Photo prise du sud-est.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°21 : Situation des îlots 22, 24, 32 (à droite) et 25, 33 (à gauche) par rapport à l'enceinte méridionale de Lattes.



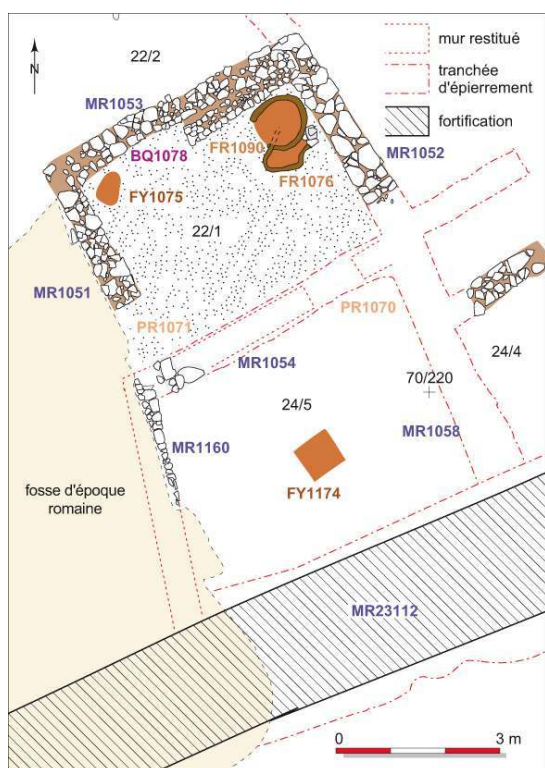
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°22 : Zone 22-24. Foyer construit à sole abondamment décorée équipant la pièce 5 de la maison 2201 (milieu du IVe s. avant notre ère).

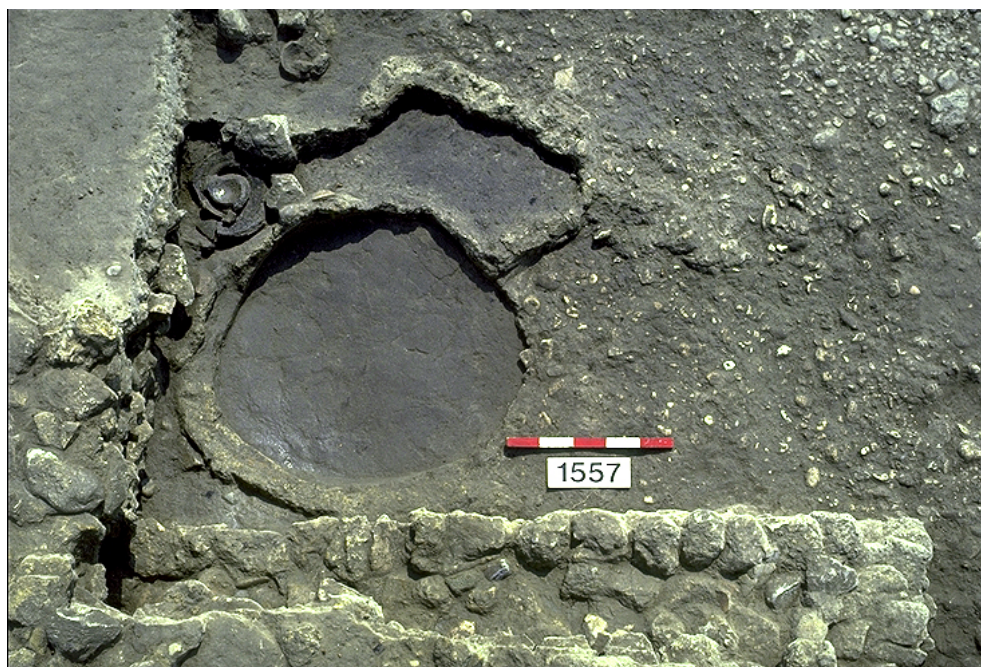


Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)



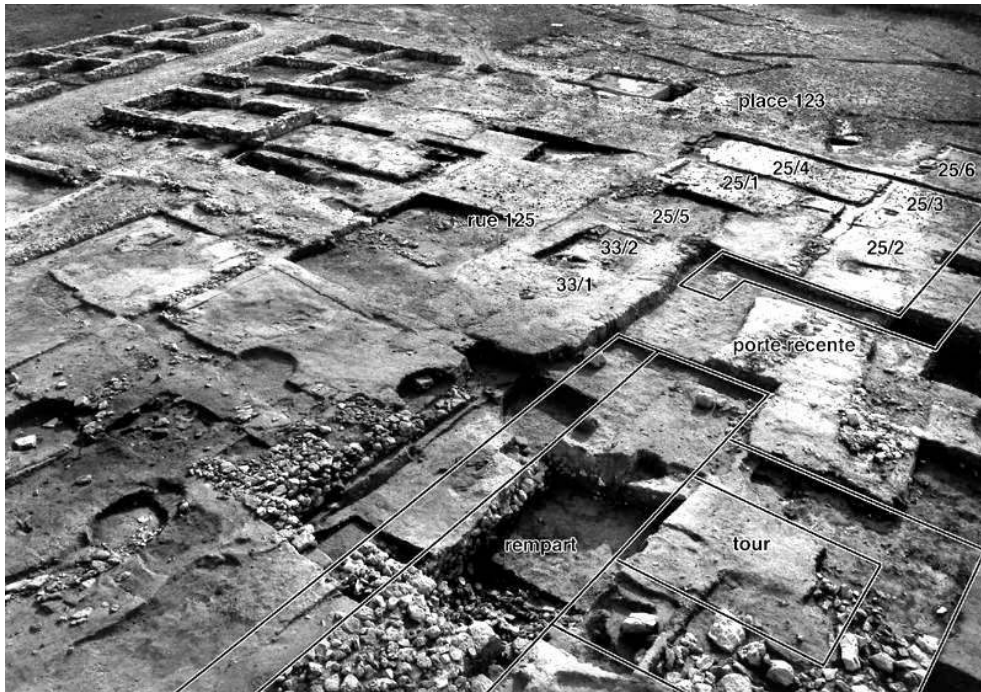
Fig. n°23 : Zone 22-24. Plan de la maison 2201 vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère.

Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°24 : Zone 22-24. Fours domestiques successifs, sol de galets et banquette de pierres dans la pièce 1 de la maison 2201 (milieu du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère).

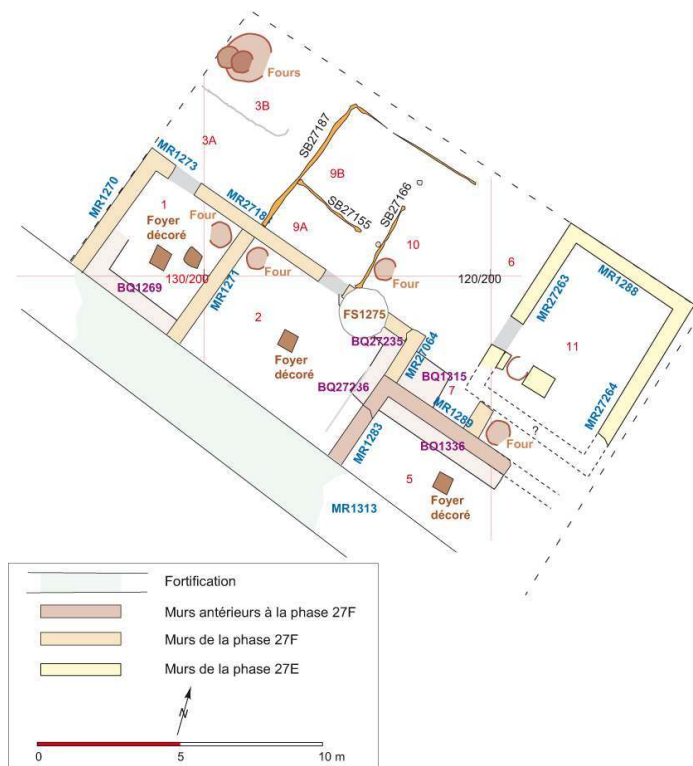
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°25 : Les îlots 25 et 32 (à droite) dans leur contexte urbain au sud de la ville de Lattes.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°26 : Zone 27. Plan schématique des structures des phases 27F et 27E (première moitié du IVe s. avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°27 : Zone 27. Vue des maisons 2702 et 2703 appuyées à la courtine de l'enceinte méridionale à la phase 27F2 (début du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère). Cliché pris du nord.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°28 : Zone 27. Four à pain de grande dimension dans la cour 3B de la maison 2702 (vers 400 à 375 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°29 : Zone 27. Sol de la pièce 1 de la maison 2702 durant la phase 27F1, milieu du premier quart du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°30 : Zone 27. Silo à provisions du hangar 9 de la maison 2703, contenant une amphore de Marseille et des restes de céréales (vers 400 à 375 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°31 : Zone 27. Four à galettes de la cour 10-6 de la maison 2703, vers 400 à 375 avant notre ère.



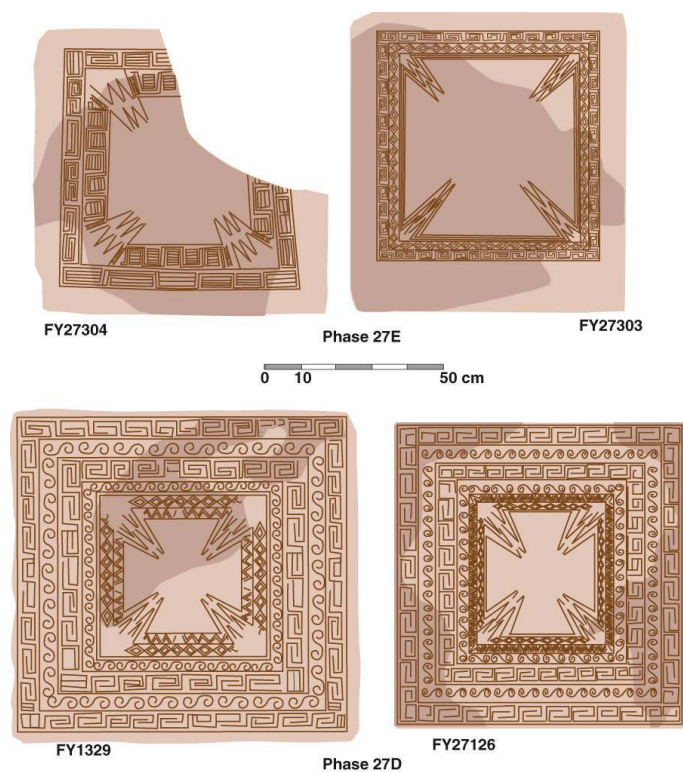
Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°32 : Zone 27. Deuxième phase du hangar 9 de la maison 2703, construit en planches insérées dans d'étroites tranchées de fondation, peu avant 475 avant notre ère.



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°33 : Relevé de quatre foyers décorés équipant les maisons des phases 27E (375 à 350 environ) et 27D (350 à 325 environ).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

Fig. n°34 : Zone 27. Mur à solin de pierres et élévation d'adobes dans le secteur 4, à la phase 27D (350 à 325 avant notre ère).



Auteur(s) : Ufral. Crédits : ADLFI - Ufral (2004)

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité romaine, Protohistoire

**Index géographique** : Languedoc-Roussillon, Hérault (34), Lattes

**operation** Fouille programmée (FP)

## AUTEURS

MICHEL PY

CNRS